

Comptes Consolidés
du Groupe Aéroports de Paris
au 31 décembre 2013



Sommaire

Compte de résultat consolidé	3
État du résultat global	4
État consolidé de la situation financière	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8
Note 1 - Déclaration de conformité	8
Note 2 - Remarques liminaires	8
Note 3 - Comparabilité des exercices	9
Note 4 - Règles et méthodes comptables	13
Note 5 - Gestion du risque financier	29
Note 6 - Gestion du capital	33
Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion	34
Note 8 - Information sectorielle	35
Note 9 - Produit des activités ordinaires	36
Note 10 - Autres produits opérationnels courants.....	37
Note 11 - Achats consommés.....	37
Note 12 - Coût des avantages du personnel	38
Note 13 - Autres charges opérationnelles courantes.....	48
Note 14 - Amortissements, dépréciations et provisions	49
Note 15 - Autres produits et charges opérationnels.....	49
Note 16 - Résultat financier	50
Note 17 - Entreprises mises en équivalence	52
Note 18 - Impôts	57
Note 19 - Résultat par action	60
Note 20 - Immobilisations incorporelles.....	61
Note 21 - Immobilisations corporelles.....	62
Note 22 - Immeubles de placement.....	63
Note 23 - Autres actifs financiers.....	65
Note 24 - Clients et comptes rattachés.....	66
Note 25 - Autres créances et charges constatées d'avance.....	67
Note 26 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	67
Note 27 - Capitaux propres.....	68
Note 28 - Autres provisions	69
Note 29 - Dettes financières	70
Note 30 - Instruments financiers.....	72
Note 31 - Autres passifs non courants.....	78
Note 32 - Fournisseurs et comptes rattachés	78
Note 33 - Autres dettes et produits constatés d'avance.....	79
Note 34 - Flux de trésorerie	80
Note 35 - Informations relatives aux parties liées	82
Note 36 - Engagements hors bilan	84
Note 37 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	85
Note 38 - Liste des sociétés du périmètre de consolidation.....	86
Note 39 - Événements postérieurs à la clôture.....	88

Compte de résultat consolidé

	Notes	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Produit des activités ordinaires	9	2 754 457	2 640 450
Autres produits opérationnels courants	10	11 852	31 896
Production immobilisée et stockée		65 694	61 716
Achats consommés	11	(132 824)	(115 088)
Charges de personnel	12	(721 055)	(699 406)
Autres charges opérationnelles courantes	13	(903 413)	(885 182)
Dotations et dépréciations nettes de reprises	14	(436 977)	(417 862)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	17	42 744	37 981
Autres produits et charges opérationnels	15	(23 947)	(2 931)
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) **		656 531	651 574
Produits financiers	16	65 157	74 464
Charges financières	16	(205 237)	(205 515)
Résultat financier	16	(140 080)	(131 051)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	17	(2 421)	(787)
Résultat avant impôt		514 030	519 736
Impôts sur les résultats	18	(209 392)	(176 345)
Résultat net des activités poursuivies		304 638	343 391
Résultat net des activités non poursuivies		-	(4 856)
Résultat de la période		304 638	338 535
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(102)	(67)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		304 740	338 602
Résultats par action attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	19	3,08	3,42
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	19	3,08	3,42
Résultats des activités poursuivies par action			
attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	19	3,08	3,47
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	19	3,08	3,47
Résultats des activités non poursuivies par action			
attribuables aux propriétaires de la société mère :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	19	-	(0,05)
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	19	-	(0,05)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

État du résultat global

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2013	Année 2012 (*)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	304 638	338 535
Éléments non recyclables en résultat :	-	-
- Ecart de conversion	(8 560)	(1 009)
- Variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux futurs	661	(5 653)
- Impôt correspondant (**)	(228)	1 946
- Impact IAS 19 révisée	6 304	(45 601)
- Éléments de résultat global afférents aux entreprises associées, nets d'impôt	15 533	(17 274)
Éléments recyclables en résultat :	13 710	(67 591)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR LA PÉRIODE	318 348	270 944
Résultat global total pour la période attribuable :		
- aux participations ne donnant pas le contrôle	(105)	(69)
- aux propriétaires de la société mère	318 454	271 013

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Concerne exclusivement les variations de juste valeur des instruments de couvertures de flux de trésorerie

État consolidé de la situation financière

ACTIFS <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012 (*)
Immobilisations incorporelles	20	88 405	94 438
Immobilisations corporelles	21	5 986 608	6 027 544
Immeubles de placement	22	441 411	404 707
Participations dans les entreprises mises en équivalence	17	1 157 876	1 144 786
Autres actifs financiers non courants	23	138 695	154 983
Actifs d'impôt différé	18	1 005	2 314
Actifs non courants		7 814 000	7 828 772
Stocks		16 802	15 777
Clients et comptes rattachés	24	554 712	512 160
Autres créances et charges constatées d'avance	25	105 963	106 098
Autres actifs financiers courants	23	91 035	111 252
Actifs d'impôt exigible	18	573	11 687
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	1 055 629	797 121
Actifs courants		1 824 714	1 554 095
TOTAL DES ACTIFS		9 638 714	9 382 867

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012 (*)
Capital	27	296 882	296 882
Primes liées au capital	27	542 747	542 747
Actions propres	27	(233)	(1 751)
Résultats non distribués	27	3 036 583	2 923 540
Autres éléments de capitaux propres	27	(51 144)	(49 325)
Capitaux propres - part du Groupe		3 824 835	3 712 093
Participations ne donnant pas le contrôle	27	53	158
Total des capitaux propres		3 824 888	3 712 251
Emprunts et dettes financières à long terme	29	3 649 172	3 483 011
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	12	344 207	360 970
Autres provisions non courantes	28	72 277	60 374
Passif d'impôt différé	18	228 327	201 829
Autres passifs non courants	31	69 401	73 775
Passifs non courants		4 363 384	4 179 959
Fournisseurs et comptes rattachés	32	363 997	459 561
Autres dettes et produits constatés d'avance	33	476 331	523 441
Emprunts et dettes financières à court terme	29	527 522	470 230
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	12	13 258	15 448
Autres provisions courantes	28	46 096	21 447
Passif d'impôt exigible	18	23 239	530
Passifs courants		1 450 443	1 490 657
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		9 638 714	9 382 867

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Notes	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) **		656 531	651 574
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	34	413 913	368 720
Produits financiers nets hors coût de l'endettement		(1 292)	807
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt		1 069 152	1 021 101
Variation du besoin en fonds de roulement	34	(93 978)	107 942
Impôts sur le résultat payés		(161 608)	(213 630)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		813 566	915 413
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et entreprises associées	34	-	19 946
Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	34	-	(739 569)
Investissements corporels et incorporels	34	(443 823)	(646 569)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations		(75 776)	(62 639)
Acquisitions de participations non intégrées		(53)	-
Variation des autres actifs financiers		1 659	(14 624)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles		3 594	2 240
Dividendes reçus	34	35 001	17 185
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(479 398)	(1 424 030)
Subventions reçues au cours de la période		815	7 883
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres		(2 973)	4 695
Cessions (acquisitions) nettes d'actions propres		1 566	(1 733)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	34	(204 849)	(174 171)
Encaissements provenant des emprunts à long terme		593 745	1 302 985
Remboursement des emprunts à long terme		(344 204)	(845 035)
Intérêts payés		(180 964)	(168 318)
Produits financiers encaissés		60 233	70 434
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(76 632)	196 740
Incidences des variations de cours des devises		(168)	(48)
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		257 368	(311 925)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	34	795 893	1 107 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	34	1 053 261	795 893

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Autres éléments de capitaux propres							Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels IAS19R	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2012 (publié)	296 882	542 747	-	2 758 639	(809)		1 799	3 599 258	227	3 599 485
Impact OCI IAS 19 révisée (cf. note 3.3)				27 872				27 872		27 872
Situation au 01/01/2012 (retraité)	296 882	542 747	-	2 786 511	(809)	-	1 799	3 627 130	227	3 627 357
Résultat de la période				338 602				338 602	(67)	338 535
Autres éléments de capitaux propres				(17 274)	(1 007)	(45 601)	(3 706)	(67 588)	(2)	(67 590)
Résultat global - Année 2012	-	-	-	321 328	(1 007)	(45 601)	(3 706)	271 014	(69)	270 945
Mouvements sur actions propres			(1 752)	18				(1 734)		(1 734)
Dividendes				(174 171)				(174 171)		(174 171)
Autres variations				(10 146)				(10 146)		(10 146)
Situation au 31/12/2012	296 882	542 747	(1 752)	2 923 540	(1 816)	(45 601)	(1 907)	3 712 093	158	3 712 251

(en milliers d'euros)

	Autres éléments de capitaux propres							Part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Résultats non distribués	Ecarts de conversion	Ecarts actuariels IAS19R	Réserve de juste valeur			
Situation au 01/01/2013 (publié)	296 882	542 747	(1 751)	2 898 309	(1 816)		(1 907)	3 732 464	158	3 732 622
Impact OCI IAS 19 révisée (cf. note 3.3)				27 872		(45 601)		(17 729)		(17 729)
Impact résultat IAS 19 révisée (cf. note 3.3)				(2 641)				(2 641)		(2 641)
Situation au 01/01/2013 (retraité)	296 882	542 747	(1 751)	2 923 540	(1 816)	(45 601)	(1 907)	3 712 094	158	3 712 252
Résultat de la période				304 740				304 740	(102)	304 638
Autres éléments de capitaux propres				15 533	(8 556)	6 304	433	13 714	(3)	13 711
Résultat global - Année 2013	-	-	-	320 273	(8 556)	6 304	433	318 454	(105)	318 349
Mouvements sur actions propres			1 518	48				1 566		1 566
Dividendes				(204 849)				(204 849)		(204 849)
Autres variations				(2 429)				(2 429)		(2 429)
Situation au 31/12/2013	296 882	542 747	(233)	3 036 583	(10 372)	(39 298)	(1 474)	3 824 835	53	3 824 888

Voir les commentaires en Note 27.

Annexe aux comptes consolidés

Note 1 - Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606 / 2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2013 ont été établis en conformité avec les normes "IFRS" (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013.

Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 et non encore approuvées par l'Union Européenne est sans incidence sur les comptes du Groupe AÉROPORTS DE PARIS.

Note 2 - Remarques liminaires

Les comptes du Groupe AÉROPORTS DE PARIS au 31 décembre 2013 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 19 février 2014. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 15 mai 2014.

AÉROPORTS DE PARIS ("la Société") est une entreprise domiciliée en France.

Nom de la société mère :	AÉROPORTS DE PARIS
Siège social :	291, boulevard Raspail – 75014 Paris
Forme juridique :	Société anonyme au capital de 296 881 806 euros
SIREN :	552 016 628 RCS Paris

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation ont établi leurs comptes sociaux annuels à la date du 31 décembre 2013, ou à défaut, une situation intermédiaire à cette date.

Aéroports de Paris détient et exploite les trois principaux aéroports de la région parisienne : Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. Sur ces plates-formes, il met à la disposition des passagers, des compagnies aériennes et des opérateurs de fret et de courrier des installations et leur offre une gamme de services adaptée à leurs besoins.

Note 3 - Comparabilité des exercices

3.1. Événements significatifs

▪ TAV Airports

TAV Airports n'a pas été retenue pour la réalisation du nouvel aéroport d'Istanbul. Aéroports de Paris a pris acte de la décision de l'autorité de l'Aviation Civile turque du 3 mai 2013 de retenir un autre candidat que TAV Havalimanları Holding A.S. ("TAV Airports"), pour la construction et la concession du nouvel aéroport d'Istanbul. Cependant, TAV Havalimanları holding A.Ş a reçu du DHMI (Direction générale de l'aviation civile turque) la confirmation qu'elle serait indemnisée des pertes de profit qu'elle supporterait en cas d'ouverture d'un autre aéroport avant la fin de la concession de l'aéroport d'Istanbul Atatürk prévue en janvier 2021.

▪ Plan de Départs Volontaires

Augustin de Romanet, Président-Directeur Général du groupe Aéroports de Paris, a annoncé au Comité d'Entreprise le 18 juillet 2013 l'ouverture de négociation auprès des organisations syndicales d'un Plan de Départ Volontaire portant sur un maximum de 370 postes. La population éligible concerne 2 350 personnes.

Le plan autorise le départ suivant 3 possibilités :

- Départ à la retraite pour les salariés ayant acquis le droit à la retraite à taux plein,
- Congés de fin de carrière pendant un maximum de 36 mois jusqu'à ce que les salariés acquièrent leurs droits à la retraite à taux plein,
- Départ pour projets personnels (création/reprise d'entreprise, contrat de travail dans une autre entreprise, reconversion vers d'autres activités,...).

3.2. Financement

▪ Émission d'emprunt obligataire

En juin 2013, Aéroports de Paris a émis un emprunt obligataire à 15 ans d'un montant de 600 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 2,75% et a une date de remboursement fixée au 5 juin 2028 (Note 29).

Le produit net de l'émission des obligations est destiné au financement des besoins d'investissements.

▪ Remboursements d'emprunts

En mars 2013, Aéroports de Paris a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de 300 millions d'euros, arrivé à échéance.

En juin 2013, Aéroports de Paris a remboursé un emprunt bancaire d'une valeur nominale de 38 millions d'euros, arrivé à échéance.

3.3. Changements de méthodes comptables

Les états financiers du Groupe sont établis en conformité avec les normes "IFRS" (International Financial Reporting Standards) et les interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales appliquées dans les comptes annuels au 31 décembre 2013 sont celles d'application obligatoire au sein de l'Union Européenne à cette date et sont

comparables à celles appliquées au 31 décembre 2012 à l'exception de celles relatives aux nouvelles normes et interprétations applicables obligatoirement en 2013 et qui n'ont pas été appliquées par anticipation antérieurement.

Les normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 et non appliquées par anticipation sont les suivantes :

- IAS 19 révisée - Avantages du personnel (publiée en juin 2011). Cet amendement supprime la méthode du corridor et supprime le rendement attendu des actifs du régime au profit d'un intérêt financier net calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser les obligations à prestations définies. La nature de cet amendement est détaillée ci-dessous et les effets sont détaillés en note 12.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'amendement de la norme IAS19 "Avantages du personnel" est d'application obligatoire avec effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2012. Cet amendement :

- supprime l'option permettant de différer la reconnaissance des gains et pertes actuariels, appelée "méthode du corridor" ; tous les écarts actuariels sont désormais comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global ;
- supprime le rendement attendu des actifs du régime au profit d'un intérêt financier net calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser les obligations à prestations définies ;
- supprime l'amortissement différé du coût des services passés en cours d'acquisition ; tous les coûts des services passés sont désormais comptabilisés immédiatement en résultat ;
- prévoit la comptabilisation au compte de résultat des coûts relatifs à l'administration des plans autres que ceux liés à la gestion des actifs de couverture quand ils sont encourus ;
- supprime l'option qui permettait d'inclure ces coûts dans le calcul du rendement attendu des actifs de couverture ou dans l'engagement ;
- complète la liste des informations requises concernant les régimes à prestations définies, en y incluant notamment des informations relatives aux caractéristiques des plans et aux risques encourus par les entités relatifs à de tels plans.

Au-delà de l'adoption de cet amendement, le Groupe Aéroports de Paris a choisi de comptabiliser dorénavant la charge relative aux engagements sociaux en distinguant, au sein du compte de résultat, le coût des services rendus (en résultat opérationnel), des coûts de l'actualisation de l'engagement (en résultat financier). Jusqu'en 2012, la charge était intégralement comptabilisée en résultat opérationnel.

Les impacts de l'application de la révision de cette norme ainsi que le changement de méthode sont exposés en Note 12.2.5.

- IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur (publiée en mai 2011). Cette nouvelle norme donne une définition unique de la juste valeur et fournit un cadre d'évaluation de la juste valeur. Son application n'a pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe ;
- Amendement IFRS 7 – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (publié en décembre 2011). Cet amendement prévoit de nouvelles informations sur les instruments financiers qui sont compensés en IFRS, et sur ceux faisant l'objet d'accord de compensation globale exécutoire ou d'un accord similaire. En l'absence d'accord de ce type, cet amendement n'a pas d'incidence pour le Groupe ;
- Amendement IAS 12 – Impôt différé - Recouvrement des actifs sous-jacents (publié en décembre 2010). Cet amendement vise notamment à modifier le principe d'évaluation des impôts différés relatifs aux immeubles de placement évalués à la juste valeur selon IAS 40. Il n'a pas d'incidence dans les comptes du Groupe, les immeubles de placement étant évalués au coût ;

- Amendements Améliorations des IFRS, cycle 2009-2011 (publiés en mai 2012) portant notamment sur les normes IAS 1 (informations comparatives), IAS 16 (classement des pièces détachées, pièces de rechange et matériel d'entretien), et IAS 32 (taxes sur les distributions liées aux porteurs d'instruments de capitaux propres et coûts de transaction). Ces amendements n'ont pas d'impact pour le Groupe ;
- IFRIC 20 – Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (publiée en octobre 2011). Aéroports de Paris n'est pas concerné par cette interprétation ;
- Amendements IFRS 1 – Prêts publics (publié en mars 2012) et hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants (publié en décembre 2010). Aéroports de Paris n'est pas concerné par ces amendements.

Aéroports de Paris a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements ou interprétations suivants qui ont été adoptés par l'Union européenne :

- Amendements IAS 32 – Compensation d'actifs et de passifs financiers (application obligatoire en 2014) ;
- IFRS 10 : Etats financiers consolidés, IFRS 11 : Partenariats, IFRS 12 : Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, IAS 28 révisée : Participations dans des entreprises associées et des joint-ventures, ainsi que les amendements consécutifs (application obligatoire en 2014) ;
- Amendement IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (application obligatoire en 2014) ;
- Amendement IAS 39 – Novation des dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (application obligatoire en 2014) ;

Enfin, le Groupe n'applique pas les textes suivants qui n'ont pas été approuvés par l'Union Européenne au 31 décembre 2013 et qui ne sont donc pas d'application obligatoire :

- IFRS 9 – Instruments financiers (publiée en novembre 2009) et les amendements consécutifs (publiés en décembre 2011 et novembre 2013) ;
- IFRIC 21 - Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier (publiée en mai 2013) ;
- Amendement IAS 19 révisée – Régimes à prestations définies, cotisations versées par les membres du personnel (publié en novembre 2013) ;
- Améliorations annuelles des IFRS 2010-2012 et 2011-2013 (publiées en décembre 2013).

L'application en 2014 des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les comptes du Groupe. S'agissant des autres textes non encore appliqués, des travaux sont en cours afin de déterminer les impacts.

3.4. Evolution du périmètre de consolidation

3.4.1. Modifications en 2013

Les mouvements de périmètre de l'exercice sont les suivants :

- Prise de participation dans la société panaméenne : Consorcio PM Terminal Sur Tocumen SA à hauteur de 36% par ADP Ingénierie,
- Prise de participation par Aéroports de Paris Management à hauteur de 100% dans la société croate AMS - Airport Management Services d.o.o (OSC). Cette société est consolidée par intégration globale.

- Prise de participation par Aéroports de Paris Management à hauteur de 20,77% et par TAV Airports à hauteur de 15% - soit un pourcentage de détention pour Aéroports de Paris de 26,47% - dans le groupe ZAIC-A Limited. Ce dernier détenant à 100% deux entités qui exploitent les concessions de l'aéroport de Zagreb : MZLZ - Upravitelj Zračne Luke Zagreb d.o.o (OPCO) et Medunarodna Zračna Luka Zagreb d.d. (MZLZ).

Ces évolutions de périmètre ne sont pas significatives aux bornes du Groupe Aéroports de Paris.

3.4.2. Rappel des mouvements de périmètre 2012

L'exercice 2012 avait enregistré les mouvements de périmètre significatifs suivants :

- Prise de participation dans TAV Airports et TAV Construction respectivement à 38% et 49 % par des holdings détenues à 100% par Aéroports de Paris SA.
- L'entrée dans le périmètre de :
 - La société Nomadvance Group et ses filiales (groupe Nomadvance) détenues depuis août 2012 à 100% par Hub One.
 - La société CV TransPort¹ détenue à 60% par Schiphol Group et à 40% par ADP Investissement Nederland créée en 2012 et détenue à 100% par ADP Investissement filiale à 100% d'Aéroports de Paris SA.
 - La société TransPort Beheer BV¹ détenue à 60% par Schiphol Group et à 40% par ADP Investissement, filiale à 100% d'Aéroports de Paris SA.
- L'ouverture du capital de Ville Aéroportuaire Immobilier 1 à des partenaires portant la participation de Ville Aéroportuaire Immobilier de 100 à 60% avec une option d'achat portant sur le solde du capital (40%).

¹ Ces filiales sont consolidées par mise en équivalence.

Note 4 - Règles et méthodes comptables

4.1. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont principalement basés sur le coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés, des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs désignés comme étant disponibles à la vente dont la comptabilisation suit le modèle de la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer son jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement. Les estimations effectuées concernent essentiellement les normes IAS 19 (Notes 3.3 et 13), IAS 36 (Note 4.7), IAS 37 (Note 4.17) et la juste valeur des immeubles de placement présentée en annexe (Notes 4.6 et 22).

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables retenues par le Groupe en cas d'option possible dans une norme sont les suivantes :

- IAS 31 – Participations dans des coentreprises : le Groupe consolide les entreprises contrôlées conjointement selon la méthode de la mise en équivalence.
- IAS 40 – Immeubles de placement : après la comptabilisation initiale, le Groupe n'a pas opté pour le modèle de la juste valeur. Les immeubles de placement sont donc évalués au coût historique dans les états financiers du Groupe. La juste valeur des immeubles de placement fait l'objet d'une information en Note 22.

4.2. Principes de consolidation

4.2.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les actifs et passifs de la société Aéroports de Paris ainsi que ceux de ses filiales :

- Les filiales contrôlées de manière exclusive par le Groupe, notamment celles dont la société mère détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote, sont incluses dans les états financiers consolidés en additionnant, ligne à ligne, les actifs, passifs, produits et charges. La part attribuable aux intérêts minoritaires est présentée séparément au compte de résultat et au sein des capitaux propres du bilan. Les filiales sont consolidées à compter de leur date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.
- Lors d'une perte de contrôle, le Groupe décomptabilise les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuel résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.

Les participations dans des entreprises contrôlées conjointement et celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (cf. Note 4.8). Selon cette méthode, la participation est comptabilisée :

- initialement au coût d'acquisition (y compris les frais de transaction),
- puis est augmentée ou diminuée de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments des capitaux propres de l'entité détenue. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence est comptabilisée dans le résultat du Groupe sur une ligne spécifique soit au sein du résultat opérationnel soit après le résultat opérationnel selon la nature de la participation (voir Note 17.1). La quote-part du Groupe dans les variations de réserve est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Les distributions de dividende des entreprises mises en équivalence viennent réduire la valeur de la participation.

En cas d'indice de perte de valeur d'une participation mise en équivalence, un test de dépréciation est réalisé et une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure à sa valeur comptable. L'écart d'acquisition lié à une société mise en équivalence est inclus dans le coût d'acquisition de la participation et n'est donc pas testé pour dépréciation de manière séparée.

Tous les comptes réciproques et transactions entre les sociétés intégrées globalement sont entièrement éliminés. S'agissant des résultats internes réalisés avec des entreprises associées et coentreprises, ils sont éliminés à hauteur de la part d'intérêt du Groupe dans ces entreprises (dividendes, plus-values de cessions, provisions sur titres et créances, etc.).

4.2.2. Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition de titres de filiales, entreprises associées et coentreprises représentent la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition de ces titres et la quote-part des actifs et des passifs acquis et passifs éventuels évalués à leur juste valeur. Ces écarts d'acquisition, lorsqu'ils sont positifs,

sont inscrits au bilan dans les immobilisations incorporelles pour les filiales et au poste "Participations dans les entreprises mises en équivalence" pour les entreprises associées et les coentreprises. Lorsqu'ils sont négatifs, ces écarts sont directement portés en résultat dans les "Autres produits opérationnels".

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint ou une influence notable ou antérieure à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable cesse.

4.3. Effets des variations des cours des monnaies étrangères

4.3.1. Conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :

- les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et charges du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis à un cours approchant les cours de change aux dates de transactions ;
- les écarts de change en résultant sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont portés au bilan dans les capitaux propres en réserves de conversion.

Aucune société du périmètre de consolidation n'est située dans une économie hyper inflationniste.

4.3.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées comme suit :

- lors de leur comptabilisation initiale, les transactions en devises sont enregistrées au cours de change à la date de la transaction ;
- à chaque clôture, les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture, les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique demeurent convertis au cours de change initial et les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée ;
- les écarts résultant du règlement ou de la conversion d'éléments monétaires sont portés en résultat dans les charges financières nettes.

4.4. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les écarts d'acquisition correspondant aux écarts positifs dégagés lors de regroupements d'entreprises conformément aux principes exposés au § 4.2.2 ci-dessus, diminués du cumul des pertes de valeur ;
- les logiciels informatiques évalués à leur coût d'acquisition ou de production et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation allant de 1 à 7 ans selon les cas ;
- des droits d'usage sont amortis au cas par cas selon leur durée d'utilité.

4.5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, à l'exclusion des coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le

coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend essentiellement de la main d'œuvre directe.

Depuis le 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt sont capitalisés au titre des actifs éligibles.

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation estimée :

• Aménagement de terrains	20 ans
• Aérogaes	50 ans
• Autres bâtiments	40 à 50 ans
• Aménagements des aérogaes et autres bâtiments	10 à 20 ans
• Sécurité	10 à 20 ans
• Equipements des aérogaes :	
- Manutention des bagages	20 ans
- Passerelles télescopiques	20 ans
- Escaliers, ascenseurs et escalators	25 ans
• Tunnels et ponts	45 ans
• Pistes d'atterrissage	10 et 50 ans
• Voies routières et signalisation	10 à 50 ans
• Installations techniques	5 à 50 ans
• Aires de stationnement	50 ans
• Installations ferroviaires	10 à 50 ans
• Véhicules	5 ans
• Mobilier de bureau	7 ans
• Matériel informatique	5 à 7 ans
• Matériel de transport	7 à 10 ans

Pour la détermination des dotations aux amortissements, les immobilisations corporelles sont regroupées par composants ayant des durées et des modes d'amortissement identiques.

Les terrains ne donnent pas lieu à amortissement.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les immeubles de placement portés sur une ligne spécifique du bilan (cf. § 4.6 ci-après).

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de décomptabilisation de l'actif.

4.6. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers (terrain, bâtiment, ensemble immobilier ou partie de l'un de ces éléments) détenus (en pleine propriété ou grâce à un contrat de location financement) pour être loués à des tiers et/ou dans la perspective d'un gain en capital.

Par opposition, les immeubles occupés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres (sièges sociaux, bâtiments administratifs ou bâtiments d'exploitation) ne sont pas des immeubles de placement mais des immeubles d'exploitation figurant au bilan sous le poste Immobilisations corporelles.

Les immeubles vacants n'ayant pas vocation à être utilisés par Aéroports de Paris pour ses besoins propres, sont assimilés à des immeubles de placement.

Les bâtiments à usage mixte qui répondent à la définition des immeubles de placement pour plus de la moitié de leur surface sont retenus dans leur intégralité.

Les immeubles de placement apparaissent ainsi sur une ligne spécifique du bilan et, conformément à l'option offerte par IAS 40, sont évalués selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les bâtiments concernés sont amortis linéairement sur la base des durées de vie allant de 20 à 50 ans.

La juste valeur de ces immeubles, dont le montant est indiqué en Note 22.2 de la présente Annexe, est basée sur une approche mixte reposant sur des expertises, pour 95% des bâtiments et sur l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie générés par les actifs pour les 5% des bâtiments résiduels.

Ainsi, les bâtiments ne relevant pas d'expertise ont été évalués ainsi :

- pour les terrains d'emprise des bâtiments, la valeur correspond à une valeur de cession, à savoir la valeur de marché théorique déduction faite des coûts de démolition,
- pour les bâtiments, la valeur sur la durée de vie résiduelle, à l'aide d'une méthode des flux de trésorerie actualisés, par différence entre la valeur à perpétuité et la valeur à échéance.

Les terrains loués ont été valorisés à l'aide d'une méthode de capitalisation à l'infini des loyers, considérant que la durée de la location est indéfinie et que le flux de trésorerie peut être actualisé à perpétuité.

La valorisation des réserves foncières et les terrains à convertir résulte du produit de leur valeur de marché théorique au m² par la surface en m² disponible, auquel on applique une décote correspondant au coût de la non-cessibilité du terrain et au coût de portage.

Enfin, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie correspond au coût du capital de sociétés comparables et ayant une activité immobilière parfaitement diversifiée. En parallèle, une décote liée à la spécificité des actifs détenus (nature, concentration géographique) a été appliquée aux résultats à l'exclusion des biens ayant fait l'objet d'une expertise.

4.7. Dépréciations d'actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé et les immeubles de placements, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indicateur qu'un actif ait subi une perte potentielle de valeur. S'il existe un tel indicateur, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les unités génératrices de trésorerie ont été alignées sur les secteurs définis par ailleurs dans le cadre de l'information sectorielle (*cf. Note 4.21*) :

- Activités aéronautiques
- Commerces et services
- Immobilier
- Participations aéroportuaires
- Autres activités

Les indicateurs suivis en application d'IAS 36 sont les suivants :

- baisse du niveau des investissements courants et de restructuration, ne permettant pas d'apprécier le maintien de potentiel des installations d'Aéroports de Paris ;
- concernant les activités du périmètre régulé et celles financées par la taxe d'aéroport, remise en cause du maintien du critère de régulation tarifaire s'appuyant sur le principe d'une rémunération des actifs calculée à partir de leur valeur nette comptable, dégradant les perspectives de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

4.7.1. Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

4.7.2. Reprise de la perte de valeur

La perte de valeur est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

4.8. Participations dans des entreprises contrôlées conjointement en vertu d'un accord contractuel

Conformément au principe exposé au § 4.2.1, la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est classée sur une ligne identifiée du compte de résultat, intégrée au résultat opérationnel.

Les résultats des participations présentés au sein des résultats des sociétés mises en équivalence opérationnelles le sont pour les raisons suivantes :

- l'activité est rattachable aux segments opérationnels ;
- des projets de coopération industrielle et/ou commerciale ont été mis en place ;

- le Groupe Aéroports de Paris participe à la prise de décisions opérationnelles au sein de ces sociétés ;
- l'activité et la performance de ces entreprises font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

Cette présentation est cohérente avec celle d'autres opérateurs en Europe et reflète l'implication du Groupe dans la conduite de ces entreprises dont l'activité et la performance font l'objet d'un suivi et d'un reporting régulier tout au long de l'exercice.

4.9. Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction pour leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition des actifs financiers (sauf pour la catégorie des actifs financiers évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat).

Les actifs financiers sont sortis du bilan dès lors que les droits aux flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers, que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et qu'il n'a pas conservé le contrôle de ces actifs.

A la date de comptabilisation initiale, le Groupe détermine, en fonction de la finalité de l'acquisition, la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories suivantes prévues par la norme IAS 39 :

- Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat,
- Prêts et créances,
- Actifs financiers disponibles à la vente,
- Placements détenus jusqu'à leur échéance.

Aéroports de Paris n'a pas de placements détenus jusqu'à leur échéance.

4.9.1. Actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme.

Il s'agit pour le Groupe :

- de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui comprennent les disponibilités, les placements à court terme ainsi que les autres instruments liquides et facilement convertibles dont le risque de changement de valeur est négligeable et dont la maturité est de six mois au plus au moment de leur date d'acquisition. Les placements de plus de trois mois, de même que les comptes bancaires bloqués ou nantis sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires figurent en dettes financières au passif du bilan ;
- des instruments financiers dérivés non qualifiés comptablement de couverture pour lesquels les justes valeurs sont positives.

Ces actifs financiers sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat.

4.9.2. Prêts et créances

Il s'agit notamment des créances à long terme rattachées à des participations non consolidées, des prêts à des sociétés associés, des prêts à long terme au personnel, des dépôts et cautionnements et des créances clients.

Ces prêts et créances sont valorisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif. Une dépréciation est enregistrée dès lors que la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. La juste valeur correspond à la valeur nominale lorsque l'échéance de paiement n'est pas significative.

La valeur recouvrable des créances comptabilisées au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale). Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

Ces créances sont éventuellement dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

4.9.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Il s'agit pour le Groupe des titres de participations non consolidés. A chaque clôture périodique, ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global et présentées en capitaux propres. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé antérieurement directement en capitaux propres est comptabilisé en résultat.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives avec les autres estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

4.10. Titres d'auto – contrôle

Les titres d'auto-contrôle sont enregistrés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, y compris les coûts directs attribuables, nets d'impôts. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

Le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

4.11. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs porteurs d'intérêts sont initialement enregistrés pour leur juste valeur qui correspond au montant reçu, diminué des coûts de transaction directement attribuables aux emprunts concernés comme les primes et frais d'émission. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt.

Le taux effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant ses flux futurs estimés.

De même, les dettes fournisseurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Les dettes financières dont l'échéance est supérieure à un an sont présentées en dettes financières non courantes. Les dettes financières dont la date de remboursement est inférieure à un an sont présentées en dettes financières courantes.

4.12. Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion du risque de taux de sa dette à moyen et long terme, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés, constitués d'opérations d'échange de taux d'intérêt (swaps et cross currency swaps) principalement adossés à des lignes d'emprunts obligataires ou de prêts bancaires.

Ces swaps de taux d'intérêts sont initialement et ultérieurement évalués au bilan à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du résultat sauf dans les cas particuliers de la comptabilité de couverture exposés ci-dessous.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 :

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de la valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les autres éléments du résultat global et présentée dans les réserves de juste valeur au sein des capitaux propres. Elle est reclassée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement dans le compte de résultat. Lorsque l'élément couvert est une émission de dette future, le reclassement en résultat est effectué sur la durée de vie de la dette, une fois celle-ci émise. Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, la variation de valeur du dérivé et la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont enregistrées en résultat au cours de la même période.
- Une couverture de change d'un investissement net dans une entité étrangère est comptabilisée de la même manière qu'une couverture de flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture, tandis que les variations de la juste valeur relative à la partie inefficace de la couverture sont constatées en résultat financier. Lorsque l'investissement dans l'entité étrangère est cédé, toutes les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées au compte de résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée de façon prospective et rétrospective dès son origine puis à chaque arrêté comptable.

Les instruments dérivés sont présentés au bilan intégralement à l'actif en Autres actifs financiers courants ou au passif en Emprunts et dettes financières à court terme, ces dérivés étant résiliables à tout moment moyennant le versement ou l'encaissement d'une soule correspondant à leur juste valeur.

4.13. Juste valeur des instruments financiers

4.13.1. Méthode de calcul de la juste valeur

La meilleure indication de juste valeur d'un contrat est le prix qui serait convenu entre un acheteur et un vendeur libres de contracter et opérant aux conditions de marché. En date de

négociation, il s'agit généralement du prix de transaction. Par la suite, l'évaluation du contrat doit être fondée sur des données de marché observables qui fournissent l'indication la plus fiable de la juste valeur d'un instrument financier :

- flux futurs actualisés pour les emprunts obligataires et bancaires ;
- prix cotés sur un marché organisé pour les titres de participation cotés et non consolidés ;
- valeur de marché pour les instruments de change et de taux, évalués par actualisation du différentiel de cash-flow futurs ou en obtenant des cotations de la part d'établissements financiers tiers.

La juste valeur des contrats de vente à terme de devises correspond à la différence entre les montants de devises convertis aux cours contractuellement fixés pour chaque échéance et les montants de ces devises convertis au taux forward pour ces mêmes échéances.

La juste valeur d'un instrument financier doit refléter les risques de non performance : le risque de crédit de la contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) et le risque de crédit propre d'Aéroports de Paris (Debit Valuation Adjustment - DVA). Pour les instruments dérivés, le Groupe a choisi de déterminer la CVA en utilisant un modèle mixte incluant des données de marché - utilisation des spreads CDS (Credit Default Swap) des contreparties - et des données statistiques historiques.

4.13.2. Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement). Ce niveau s'applique principalement aux valeurs mobilières de placement dont les cours sont communiqués par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables et les techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables. Ce niveau s'applique principalement aux instruments dérivés dont les valorisations sont fournies par Bloomberg ;
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur les techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. A ce jour, ce niveau ne trouve pas à s'appliquer au sein du Groupe.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté en Note 30.2.

4.14. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- les différences temporelles taxables liées à la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition,
- les différences temporelles taxables ou déductibles liées à la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,

- les différences temporelles taxables liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible ainsi que les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, associées ou co-entreprises s'il n'est pas probable que les différences s'inverseront dans un avenir prévisible ou qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel elles pourront s'imputer.

Toutefois, les retraitements liés aux contrats de location financement donnent lieu à la constatation d'un impôt différé, bien qu'ils n'affectent ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal lors de leur comptabilisation initiale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur les exercices au cours desquels les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont constatés, le cas échéant, au titre du report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés. D'une façon générale, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que l'entité fiscale concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales non utilisées et les crédits d'impôts pourront être imputés.

Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Le groupe fiscalement intégré comprend la société mère Aéroports de Paris et dix filiales françaises détenues, directement ou indirectement, à plus de 95% : Alyzia Sureté, Alyzia Sureté France, Ville Aéroportuaire Immobilier SAS (VAI), ADP Investissement, Hub One, Nomadvance, ADPI, ADPM, Cœur d'Orly Commerces Investissements SAS et Cœur d'Orly Investissements SAS. Ce groupe constitue, pour l'application des principes ci-dessus, une entité fiscale unique.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables ou récupérables auprès des administrations fiscales au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'un exercice. Il est porté respectivement dans les passifs ou actifs courants du bilan.

Par ailleurs, le Groupe comptabilise la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en Charge opérationnelle.

4.15. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent en Autres passifs non courants.

Les reprises de subventions sont échelonnées sur la durée de l'amortissement des biens qui en ont bénéficié et enregistrées dans le résultat au niveau des Autres produits opérationnels courants.

4.16. Avantages du personnel

Le Groupe Aéroports de Paris offre des avantages tels que les indemnités de fin de carrière à ses salariés en activité, et une participation financière à une couverture santé pour certains de ses retraités. Ces principaux régimes sont présentés en note 12.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation de ces engagements dépendent de leur qualification telle que définie par la norme IAS 19 révisée "Avantages au personnel".

4.16.1. Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

4.16.2. Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies comportent un engagement pour le Groupe sur un montant ou un niveau de prestations définies.

Cet engagement est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle.

La méthode d'évaluation utilisée est la méthode des unités de crédit projetées. Elle consiste à estimer le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Les estimations sont réalisées au minimum une fois par an par un actuaire indépendant. Elles intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, et de projection de salaires. Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture est fondé sur les obligations émises par les entreprises de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celles des engagements du Groupe.

Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes et répondent à la définition d'actifs du régime, la provision est diminuée de la juste valeur des actifs de régime.

Les éléments d'évolution de la provision comprennent notamment :

- coûts des services rendus : ils sont présentés en résultat opérationnel avec les autres charges de personnel ;
- intérêts nets sur le passif net (net des actifs de régime), qui incluent la charge de désactualisation et le produit implicite du rendement des actifs ; depuis 2013, le Groupe a choisi de présenter ces éléments au sein du résultat financier et non plus en opérationnel ;
- réévaluations du passif net (de l'actif net) qui intègrent les écarts actuariels et l'écart entre le rendement réel des actifs de régime et le rendement estimé (inclus dans les intérêts nets) : elles sont constatées immédiatement et en totalité en autres éléments du résultat global (OCI).

En cas de modification ou de réduction de régime, l'effet est comptabilisé immédiatement et en totalité en résultat.

4.16.3. Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages tels que les médailles d'honneur de l'aéronautique et les primes versées concomitamment. Il s'agit des avantages dont le délai de règlement attendu est supérieur à douze mois suivant la clôture de l'exercice au cours duquel les bénéficiaires ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation et de comptabilisation de l'engagement est identique à celle utilisée pour les régimes à prestations définies à l'exception des écarts actuariels qui sont comptabilisés immédiatement en résultat, et non en autres éléments du résultat global (OCI).

4.16.4. Les indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités versées dans le cadre de plan de départ volontaire et fournies dans le cadre de la cessation d'emploi d'un membre du personnel sont comptabilisées en charges à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre ; ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés, le cas échéant, prévoyant le versement de telles indemnités.

S'agissant d'éléments non récurrents, la charge est présentée au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels.

Les hypothèses actuarielles retenues sont précisées en Note 12.

4.17. Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe Aéroports de Paris a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

4.18. Contrats de location

L'existence d'un contrat de location au sein d'un accord est mise en évidence sur la base de la substance de l'accord et nécessite d'apprécier si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou plusieurs actifs spécifiques, et si l'accord octroie un droit d'utilisation de l'actif.

4.18.1. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que preneur

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles (*cf. Note 4.5*) ou en immeubles de placement (*cf. Note 4.6*) et sont amortis sur la plus courte des durées entre leur durée d'utilité et la durée du contrat si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

4.18.2. Les contrats de location dans les états financiers du Groupe en tant que bailleur

En application de la norme IAS 17, un actif mis à disposition d'un tiers aux termes d'une location financement (par opposition à une location simple) n'est pas enregistré à l'actif du bilan comme une immobilisation, mais comme une créance dont le montant est égal à la valeur actualisée des flux futurs générés par cet actif.

Un actif satisfait à la qualification de location financement lorsque le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif au preneur. Les critères suivants doivent être analysés :

- Actifs spécifiques à un client sauf à leur apporter des modifications majeures ;
- Durée de la convention représentant une partie significative de la durée de vie de l'actif ;

- Valeur actualisée des paiements au commencement du contrat s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur d'origine de l'actif loué (assimilé à la valeur brute comptable) ;
- Obligation implicite pour le preneur de re-louer le bien à la fin de la convention.

Les autres contrats de location dans lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif demeurent classés en tant que contrats de location simple. Les coûts indirects initiaux engagés lors de la négociation du contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés sur la période de location sur les mêmes bases que les revenus de location.

4.19. Comptabilisation des produits

4.19.1. Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés.

4.19.2. Redevances aéronautiques

Les redevances aéronautiques regroupent les redevances d'atterrissage, de balisage, de stationnement, la redevance passager et la redevance pour usage des installations fixes de distribution de carburants d'aviation.

Les conditions d'évolution des redevances sont fixées par des contrats pluriannuels d'une durée maximale de cinq ans conclus avec l'Etat ou, en l'absence de contrat pluriannuel, sur une base annuelle dans des conditions fixées par décret. Dans le cadre du processus de consultation qui précède la fixation des évolutions des redevances, les compagnies aériennes sont amenées à faire part de leurs commentaires et avis sur ces évolutions.

Dans le cadre des contrats pluriannuels conclus avec l'Etat, les paramètres d'évolution des redevances payées par les compagnies aériennes peuvent inclure non seulement les recettes des activités aéronautiques, mais aussi les recettes d'autres activités.

4.19.3. Revenus locatifs

Les revenus locatifs provenant des immeubles de placement sont comptabilisés en résultat sur une base linéaire sur toute la durée du contrat de location.

4.19.4. Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire (ex-taxe d'aéroport)

Aéroports de Paris perçoit un produit, dans le cadre des missions de service public au titre de la sécurité, la sûreté du transport aérien, le sauvetage et la lutte contre l'incendie des aéronefs.

Ce produit couvre les coûts engagés dans le cadre de ces missions. Il est versé par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) qui le finance par le biais de la taxe d'aéroport prélevée auprès des compagnies aériennes.

Ce revenu est comptabilisé au fur et à mesure des coûts estimés éligibles au remboursement par la DGAC.

4.19.5. Produits financiers liés à l'activité

Les produits d'intérêts constatés en tant que bailleur au titre des contrats de location financement sont comptabilisés en Produit des activités ordinaires, afin de donner une image fidèle de la performance financière notamment du segment Immobilier auquel ces produits sont affectés.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit dans le cas des titres cotés à la date de détachement.

4.20. Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.21. Secteurs opérationnels

Le Groupe Aéroports de Paris a défini son information sectorielle sur la base d'une information par secteur opérationnel tel qu'identifié par le Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe. Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) et dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance.

Les secteurs opérationnels identifiés du Groupe Aéroports de Paris sont les suivants :

- **Activités aéronautiques** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services fournis par le Groupe concourant au service public aéroportuaire de traitement des avions sur les aéroports ou des flux des passagers aériens et de leurs accompagnants dans les installations du Groupe. Les services aéroportuaires sont rémunérés en particulier par les redevances principales (atterrissage, stationnement et passagers), les redevances accessoires (comptoirs d'enregistrement et d'embarquement, installations de tris des bagages, installations de dégivrage, de fourniture d'électricité aux aéronefs, ...) ainsi que par la taxe d'aéroport pour ce qui concerne en particulier les activités de sûreté, de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs ;
- **Commerces et services** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et des services proposés par le Groupe à ses clients facilitant leur accueil ou leur occupation dans ses installations, en particulier dans les domaines des activités commerciales dans les aérogares (boutiques, bars et restaurants, banques et change, ...), des locations immobilières en aérogares, des parcs et accès ou des prestations industrielles ;

- **Immobilier** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des produits et services de location immobilière et activités commerciales connexes fournis par le Groupe à l'exclusion des locations immobilières réalisées dans les aéroports liées à l'exploitation de ces dernières ;
- **Participations aéroportuaires** : ce secteur opérationnel regroupe l'ensemble des filiales et participations opérant dans le domaine du management aéroportuaire. Il regroupe TAV Airports, SCHIPHOL Group ainsi que le sous-groupe ADPM. Ces deux derniers étant antérieurement rattachés au secteur "autres activités" ;
- **Autres activités** : ce secteur opérationnel rassemble l'ensemble des activités réalisées par les filiales d'Aéroports de Paris qui opèrent dans des domaines aussi variés que les prestations de sûreté, la gestion ou la conception d'aéroports, ou la téléphonie.

La performance de chacun des secteurs opérationnels est appréciée à partir de leur résultat opérationnel, de leurs actifs et de leurs investissements. Le résultat opérationnel sectoriel est apprécié après affectation des frais de siège tel que stipulé dans la norme IFRS 8.

Les prix de transfert entre les segments d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers. Les produits sectoriels, les charges sectorielles et le résultat sectoriel comprennent les transferts entre les secteurs d'activité. Ces transferts sont éliminés en consolidation.

4.22. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

5.1. Introduction

Outre les instruments dérivés, les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, d'obligations, de dettes de location financement, de dettes fournisseurs et de contrats de locations. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient d'autres actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont :

- le risque de crédit
- le risque de liquidité
- le risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de procéder à un examen, avec la Direction Générale, des principaux risques encourus par le Groupe et d'examiner la politique de maîtrise des risques dans tous les domaines. Par ailleurs, l'Audit Interne réalise des revues des contrôles et des procédures de gestion des risques, dont les résultats sont communiqués au Comité d'Audit.

5.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

5.2.1. Clients et autres débiteurs

La politique du Groupe est de mettre sous surveillance juridique et de vérifier la santé financière de tous ses clients (nouveaux ou non). A l'exception des contrats signés avec l'État et les filiales détenues à 100%, les baux passés entre Aéroports de Paris et ses clients comportent des clauses de garantie (chèque de dépôt, caution bancaire, garantie bancaire à première demande, etc.). De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est peu significative.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Environ 25% des produits du Groupe se rattachent à des prestations avec son principal client.

Les éléments quantitatifs concernant les créances commerciales ainsi que l'antériorité des créances courantes sont précisés en Note 30.3.4.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement pour des actifs financiers similaires.

5.2.2. Placements

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe (trésorerie, équivalents de trésorerie, actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments dérivés), Aéroports de Paris place ses excédents de trésorerie au travers d'OPCVM de type monétaire court terme. Le risque de contrepartie lié à ces placements est considéré comme marginal. Pour les instruments dérivés, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés qui sont, pour l'essentiel, des institutions financières de premier rang. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable de ces instruments.

5.2.3. Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières que pour le compte de filiales détenues en totalité. Au 31 décembre 2013, il existe plusieurs garanties accordées par Aéroports de Paris pour le compte d'ADP Ingénierie et Aéroports de Paris Management au bénéfice de divers clients de ces filiales. Ces garanties sont inscrites en engagements hors bilan (cf. Note 36).

5.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

Le risque de liquidité du Groupe doit être apprécié au regard :

- de sa trésorerie et de ses lignes de crédit confirmées non utilisées,

La trésorerie d'Aéroports de Paris est suivie quotidiennement. Tous les mois un reporting reprend notamment les opérations de financement, les placements et l'analyse des écarts par rapport au budget annuel de trésorerie. Il comprend en outre une ventilation détaillée des placements ainsi qu'éventuellement leur degré de risques.

Compte tenu de l'enveloppe de trésorerie du Groupe, Aéroports de Paris n'a pas renouvelé la convention de crédit échue au 30 juin et ne dispose d'aucun programme d'European Medium Term Notes (EMTN), ni de billets de trésorerie au 31 décembre 2013.

- de ses engagements financiers existants en termes de remboursement (échanciers des dettes, engagements hors bilan, clauses de remboursement anticipé),

Les échanciers des passifs financiers sont présentés en Note 30.3.3. Les engagements hors bilan sont présentés en Note 36.

Le Groupe a souscrit des contrats prévoyant des clauses de remboursement anticipé :

Pour les emprunts contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), une clause de concertation pouvant éventuellement conduire à une demande de remboursement anticipé est incluse dans les contrats. Sont concernés notamment par cette clause : un abaissement de la notation d'Aéroports de Paris² à un niveau inférieur ou égal à A par l'agence spécialisée Standard & Poor's (ou toute note équivalente émise par une agence de notation comparable), la perte de la majorité du capital social et des droits de vote par l'État et en cas de réduction substantielle du coût du projet tel que défini dans le contrat de prêt (remboursement proportionnel uniquement).

- et de sa capacité à lever des financements pour financer les projets d'investissements.

Les emprunts obligataires libellés en euros sont cotés à la Bourse de Paris.

Les emprunts obligataires émis depuis 2008 disposent qu'en cas de changement de contrôle de la société et d'une notation inférieure ou égale à BBB- au moment du changement de contrôle, chaque porteur d'obligation peut exiger le remboursement ou le rachat par l'émetteur de tout ou partie des obligations qu'il détient à leur valeur nominale.

Aéroports de Paris est noté A par Standard & Poor's depuis novembre 2013. En date du 12 novembre 2013, Standard & Poor's a abaissé la note long terme d'Aéroports de Paris de A+ perspective négative à A perspective stable suite à l'abaissement de la note souveraine de l'Etat Français.

Au 31 décembre 2013, Aéroports de Paris ne dispose d'aucun programme d'EMTN European Medium Term Notes, ni de billets de trésorerie.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'exposition du Groupe au risque de liquidité est limitée au 31 décembre 2013.

5.4. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque. Les analyses de sensibilité aux risques de taux et au risque de change sont présentées en Note 30.3.

5.4.1. Risque de taux d'intérêt

En complément de sa capacité d'autofinancement, Aéroports de Paris a recours à l'endettement pour financer son programme d'investissement.

Au cours de la période, Aéroports de Paris a procédé :

- au remboursement de son emprunt obligataire ADP 4.10% 2003-2013 arrivé à échéance le 11 mars 2013 d'une valeur nominale de 300 millions d'euros,
- au remboursement d'un prêt BEI arrivé à échéance au 27 juin 2013 d'une valeur nominale de 38 millions d'euros,

² Une procédure de concertation a été ouverte avec la BEI suite à la dégradation de la note de A+ à A. Cette procédure est en cours. Pour mémoire la procédure de concertation ouverte avec la BEI de mars 2010 à juillet 2010 suite au changement de note par Standard & Poor's s'est clôturée par la signature d'un avenant aux contrats de prêt augmentant le coût moyen des prêts de 1,5 point de base, modifiant le seuil de dégradation de la notation à A ou en dessous et introduisant une clause d'annulation de l'augmentation en cas de remontée de la notation à un niveau supérieure à A+.

- à l'émission d'un emprunt obligataire à 15 ans d'un montant de 600 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à 2.75% et a une date de remboursement fixée au 5 juin 2028.

La dette au 31 décembre 2013, hors intérêts courus et instruments financiers dérivés passif s'élève à 4 065 millions d'euros et est composée principalement d'emprunts obligataires et bancaires.

Le risque de taux relatif à la dette est géré en modulant les parts respectives de taux fixe et de taux variable en fonction des évolutions de marché.

La gestion de ce risque repose sur la mise en place ou l'annulation d'opérations d'échange de taux d'intérêts (swaps).

L'exposition au risque de taux d'intérêt d'Aéroports de Paris provient essentiellement de son endettement financier et, dans une moindre mesure de son portefeuille de dérivés de taux.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La politique du Groupe est que 50% à 100% de sa dette soit à taux fixe. Dans cet objectif, le Groupe met en place des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange à intervalles déterminés la différence entre le montant des intérêts à taux fixe et le montant des intérêts à taux variable calculés sur un montant nominal d'emprunt convenu entre les parties. Ces swaps sont affectés à la couverture des emprunts.

Au 31 décembre 2013, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 84% de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (83% à fin 2012).

5.4.2. Risque de change

D'une façon générale, le Groupe est peu exposé aux risques de change (*cf. Note 30.3.2*).

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont essentiellement libellées sont l'euro et l'USD, ainsi que quelques devises du golfe persique liées au dollar américain par une parité fixe, telles que le rial saoudien, le dirham des Émirats arabes unis et le rial omanais.

Afin de réduire son exposition aux variations de change du dollar américain et des monnaies qui y sont liées par une parité fixe, le Groupe a mis en place, au niveau de sa filiale ADP Ingénierie, une politique de couverture consistant à :

- neutraliser au maximum le risque de change en réduisant le solde des recettes et des dépenses dans ces monnaies ;
- procéder à des ventes à terme partielles de dollars pour les soldes résiduels.

Note 6 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration veille au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

À ce jour, les membres du personnel détiennent 1,67% des actions ordinaires.

Le Groupe gère son capital en utilisant le ratio : dette nette divisée par la somme des capitaux propres (le Gearing).

L'endettement financier net tel que défini par le groupe Aéroports de Paris correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les capitaux propres incluent la part du Groupe dans le capital, ainsi que les gains et pertes latents enregistrés directement en capitaux propres.

Le Gearing est passé de 0,80 fin 2012 à 0,78 fin 2013.

Occasionnellement, le Groupe achète ses propres actions sur le marché pour animer la liquidité des titres. Le rythme de ces achats dépend des cours sur le marché. Le Groupe n'a pas de plan défini de rachat d'actions.

Durant l'exercice, le Groupe n'a pas modifié sa politique en matière de gestion du capital.

Ni la société, ni ses filiales ne sont soumises, en vertu de règles extérieures, à des exigences spécifiques.

Note 7 - Soldes intermédiaires de gestion

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Année 2013	Année 2012 (*)
Produit des activités ordinaires	9	2 754 457	2 640 450
Production immobilisée et stockée		65 694	61 716
Production de l'exercice		2 820 151	2 702 166
Achats consommés	11	(132 824)	(115 088)
Services et charges externes	13	(682 399)	(671 866)
Valeur ajoutée		2 004 928	1 915 212
Charges de personnel	12	(721 055)	(699 406)
Impôts et taxes	13	(186 291)	(190 413)
Autres charges opérationnelles courantes	13	(34 723)	(22 903)
Autres produits opérationnels courants	10	11 852	31 896
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	14	298	(8 012)
EBITDA		1 075 009	1 026 374
<i>Ratio EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>		39,0%	38,9%
Dotations aux amortissements	14	(437 630)	(409 802)
Dépréciations d'immobilisations, nettes de reprises	14	355	(48)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	17	42 744	37 981
<i>Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation</i>	17	84 883	62 921
<i>Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)</i>	17	(42 139)	(24 940)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***		680 478	654 505
Autres produits et charges opérationnels	15	(23 947)	(2 931)
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***		656 531	651 574
Résultat financier	16	(140 080)	(131 051)
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	17	(2 421)	(787)
Résultat avant impôt		514 030	519 736
Impôts sur les résultats	18	(209 392)	(176 345)
Résultat net des activités poursuivies		304 638	343 391
Résultat net des activités non poursuivies		-	(4 856)
Résultat de la période		304 638	338 535
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		(103)	(67)
<i>Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		304 740	338 602

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

Note 8 - Information sectorielle

Les revenus et le résultat du Groupe Aéroports de Paris se décomposent de la manière suivante :

	Année 2013						Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Produit des activités ordinaires	1 644 947	948 888	265 071	15 208	250 265	(369 922)	2 754 457
- dont produits réalisés avec des tiers	1 642 389	735 464	212 055	14 721	149 828	-	2 754 457
- dont produits inter-secteur	2 558	213 424	53 016	487	100 437	(369 922)	-
EBITDA	361 716	545 999	159 656	(13)	7 651	-	1 075 009
Dotations aux amortissements	(278 133)	(102 463)	(42 247)	(277)	(14 510)	-	(437 630)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	1 124	2 844	(991)	-	(4 353)	2 029	653
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	8 697	(448)	23 324	11 171	-	42 744
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	-	8 697	(448)	65 463	11 171	-	84 883
Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)	-	-	-	(42 139)	-	-	(42 139)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***	83 583	452 233	116 961	23 034	4 668	-	680 478
Autres produits et charges opérationnelles	-	-	-	-	-	(23 947)	(23 947)
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***	83 583	452 233	116 961	23 034	4 668	(23 947)	656 531
Résultat financier							(140 080)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(2 421)
Impôt sur les sociétés							(209 392)
Résultat de la période des activités poursuivies							304 638
Résultat net des activités non poursuivies							-
Résultat de la période							304 638

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

	Année 2012 (*)						Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Produit des activités ordinaires	1 581 153	902 442	252 515	13 459	246 155	(355 274)	2 640 450
- dont produits réalisés avec des tiers	1 578 826	701 527	201 214	12 754	146 129	-	2 640 450
- dont produits inter-secteur	2 327	200 915	51 301	705	100 026	(355 274)	-
EBITDA	349 845	505 082	149 051	1 378	21 018	-	1 026 374
Dotations aux amortissements	(259 829)	(97 444)	(38 789)	(280)	(13 460)	-	(409 802)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	479	(2 288)	2 638	-	(2 430)	(6 459)	(8 060)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	6 857	(477)	28 017	3 584	-	37 981
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	-	6 857	(477)	52 957	3 584	-	62 921
Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)	-	-	-	(24 940)	-	-	(24 940)
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***	90 016	414 495	109 785	29 115	11 094	-	654 505
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***	90 016	414 495	109 785	29 115	8 163	-	651 574
Résultat financier							(131 051)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(787)
Impôt sur les sociétés							(176 345)
Résultat de la période des activités poursuivies							343 391
Résultat net des activités non poursuivies							(4 856)
Résultat de la période							338 535

(*) Chiffres retraités conformément à IAS 19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

Note 9 - Produit des activités ordinaires

Au 31 décembre 2013, la ventilation du produit des activités ordinaires s'établit comme suit :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Redevances aéronautiques	908 432	866 943
Redevances spécialisées	200 547	185 220
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	502 220	492 546
Activités commerciales	387 479	356 299
Parcs et accès	163 932	158 296
Prestations industrielles	58 649	66 774
Recettes locatives	323 118	312 943
Autres recettes	206 978	198 211
Produits financiers liés à l'activité	3 102	3 218
Total	2 754 457	2 640 450

La ventilation du produit des activités ordinaires par segment d'activité et principaux clients s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2013					Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	
Produit des activités ordinaires	1 642 389	735 464	212 055	14 721	149 828	2 754 457
Air France	506 962	76 055	78 978	-	9 230	671 225
Easy Jet	55 476	794	-	-	61	56 331
Autres compagnies aériennes	529 628	25 129	30 498	-	2 088	587 343
Total compagnies aériennes	1 092 066	101 978	109 476	-	11 379	1 314 899
Société de Distribution Aéroportuaire	-	243 954	-	-	1 011	244 965
Direction Générale de l'Aviation Civile	522 533	356	390	-	131	523 410
Autres clients	27 790	389 176	102 189	14 721	137 307	671 183
Total autres clients	550 323	633 486	102 579	14 721	138 449	1 439 558

Note 10 - Autres produits opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2013	Année 2012
Subventions d'investissement réintégrées au compte de résultat	3 844	2 275
Autres produits	8 008	29 621
Total	11 852	31 896

En 2012, le poste "Autres produits" incluait l'impact de pénalités reçues dans le cadre du protocole concernant le Trieur-Bagage Est.

Note 11 - Achats consommés

Le détail des achats consommés est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2013	Année 2012
Achats de marchandises	(30 753)	(20 666)
Gaz et autres combustibles	(22 632)	(27 193)
Electricité	(24 345)	(26 620)
Autres achats	(55 094)	(40 609)
Total	(132 824)	(115 088)

La variation des achats de marchandises est principalement due à l'entrée de Nomadance dans le périmètre et celles des autres achats, aux produits hivernaux chez ADP SA.

Note 12 - Coût des avantages du personnel

12.1. Charges de personnel et effectifs

L'analyse des charges de personnel est la suivante :

(en milliers d'euros)	Année 2013	Année 2012 (*)
Salaires et traitements	(462 473)	(453 769)
Charges sociales	(229 564)	(226 348)
Participation et intéressement	(30 762)	(24 725)
Dotations aux provisions pour engagements sociaux, nettes de reprises	1 744	5 436
Total	(721 055)	(699 406)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) s'élève à 5 millions d'euros. Il est présenté en diminution des charges de personnel sur la ligne Salaires et traitements.

L'effectif moyen salarié se ventile comme suit :

	Année 2013	Année 2012
Effectif moyen salarié	9 026	9 035
<i>Dont</i> ADP	6 836	6 851
<i>Groupe ADP INGÉNIERIE</i>	405	456
<i>Groupe AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT</i>	42	44
<i>Groupe HUB ONE</i>	431	414
ALYZIA SURETÉ	1 312	1 270

Les effectifs Equivalent Temps Plein (CDI et CDD) diminuent de 0,6% par rapport à 2012. La politique volontariste engagée en faveur de l'apprentissage nous conduit à une baisse globale de -0,2% à la maison mère.

Les salariés des entreprises françaises bénéficient d'un droit individuel à la formation (DIF). Le DIF permet à tout salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de vingt heures par an, cumulable sur six ans dans la limite de 120 heures. Les dépenses engagées dans ce cadre sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu, sauf cas particulier, à comptabilisation d'une provision.

Le crédit d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés s'élève à 888 207 au 31 décembre 2013.

12.2. Avantages du personnel postérieurs à l'emploi et à long terme

12.2.1. Description des différents avantages

a. Indemnités de fin de carrière (« IFC »)

Le Groupe octroie une indemnité de départ aux agents d'Aéroports de Paris admis à faire valoir leur droit à la retraite. L'indemnité versée est un capital en nombre de mois de salaire dépendant de l'ancienneté effectuée au sein d'Aéroports de Paris à la date de retraite. Des charges patronales sont dues sur ce capital.

Les principaux risques associés à ce régime sont les risques d'augmentation du taux de charges patronales applicable à Aéroports de Paris, de renégociation à la hausse des barèmes de droits tels que définis par les statuts, et de changements du montant des indemnités minimum légales.

b. Couverture santé

Aéroports de Paris participe au financement de la cotisation de deux contrats de mutuelle couvrant deux populations fermées d'anciens salariés retraités.

Les principaux risques identifiés sont les risques:

- d'augmentation du forfait social applicable sur la participation financière d'Aéroports de Paris,
- d'augmentation croissante des coûts médicaux supportés par les mutuelles, celle-ci ayant une incidence sur la participation financière d'Aéroports de Paris.

c. Régime de retraite à prestations définies

Ce régime de retraite est de type additionnel, et concerne l'ensemble des salariés. La rente de retraite est calculée par différence entre :

- un montant annuel forfaitaire revalorisé à hauteur de 2% par an (ce montant est égal à 938 euros au 31 décembre 2013) ;
- et la rente annuelle résultant de la liquidation du régime à cotisations définies (Article 83 du CGI) instauré par ailleurs.

La rente ainsi déterminée à l'âge de retraite est revalorisée annuellement de 2%. La société Aéroports de Paris a un contrat avec un assureur pour la prise en charge de la gestion des paiements des rentes. Par ailleurs, la société Aéroports de Paris a opté pour la taxe Fillon sur les primes versées sur le fonds collectif de l'assureur. Ce taux est de 24% en 2013.

Le risque principal du régime est une révision législative à la hausse de cette taxe, qui augmenterait mécaniquement l'engagement d'Aéroports de Paris.

d. Autres régimes

La société Aéroports de Paris octroie d'autres avantages à ses salariés générant un engagement social :

- un Protocole d'Accord de Régime de Départ Anticipée (« PARDA »). Il s'agit d'un régime de préretraite consistant au versement d'un revenu de remplacement sur une période temporaire précédant le départ à la retraite, auquel s'ajoutent des charges patronales et la taxe Fillon ;

- un régime de retraite supplémentaire :
 - o de type « différentiel » pour les pompiers. La rente temporaire est versée simultanément à la rente PARDA ;
 - o de type « additionnel » pour une majorité des bénéficiaires du régime PARDA. La rente est viagère et revalorisée annuellement en fonction de l'évolution des points ARRCO/AGIRC. La société Aéroports de Paris a un contrat avec un assureur pour la prise en charge de la gestion des paiements de ces rentes. Par ailleurs, la société Aéroports de Paris a opté pour la taxe Fillon sur les rentes versées par l'assureur. Ce taux est de 32% pour les liquidations à compter de 2013.
- un régime de médailles d'Honneur du travail pour ses salariés.

12.2.2. Détail des engagements au titre des différents avantages

Variation, décomposition et réconciliation des engagements, des actifs et des passifs comptabilisés dans le bilan et impacts sur le compte de résultat

	Avantages postérieurs à l'emploi						Autres avantages à long terme	Total Au 31.12.2013	Total Au 31.12.2012 (retraité) (*)	Total Au 31.12.2012 (publié)
	IFC	Couverture santé	Retraite à prestation définie	Retraite supplémentaire	PARDA	Médailles d'honneur et du travail				
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Valeur actualisée de l'engagement à l'ouverture	236 646	94 508	31 495	2 666	12 589	1 394	379 298	300 219	300 219	
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	-	231	231	
Droits acquis au cours de la période	13 496	-	1 208	42	1 518	66	16 330	13 196	13 196	
Actualisation de l'engagement	7 581	3 020	998	86	354	44	12 083	13 550	13 550	
Ecart actuariels de la période (**)	11 730	(12 298)	2 592	(1 458)	(10 036)	(109)	(9 579)	68 958	68 958	
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prestations servies	(8 805)	(3 692)	(3 581)	(502)	(2 058)	(63)	(18 701)	(16 856)	(16 856)	
Réduction / transferts de régimes	(19 565)	-	-	-	-	-	(19 565)	-	-	
Valeur actualisée de l'engagement à la clôture	241 083	81 538	32 712	834	2 367	1 332	359 866	379 298	379 298	
Valeur de marché des actifs du régime à l'ouverture	-	-	(1 660)	-	(1 220)	-	(2 880)	(1 551)	(1 551)	
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	(1 220)	1 220	-	-	-	-	
Rendement attendu des actifs du régime	-	-	(28)	-	-	-	(28)	(28)	(28)	
Ecart actuariels de la période	-	-	(187)	61	-	-	(126)	356	356	
Cotisations versées	-	-	(2 750)	-	-	-	(2 750)	(4 450)	(4 450)	
Prestations servies	-	-	2 921	460	-	-	3 381	2 793	2 793	
Valeur de marché des actifs du régime à la clôture	-	-	(1 704)	(699)	-	-	(2 403)	(2 880)	(2 880)	
Engagement à la clôture non financé	241 083	81 538	31 008	135	2 367	1 332	357 463	376 418	376 418	
Ecart actuariels non reconnus	-	-	-	-	-	-	-	-	(50 229)	
Coût des services passés non reconnus	-	-	-	-	-	-	-	-	19 180	
Passifs comptabilisés au bilan à la clôture	241 083	81 538	31 008	135	2 367	1 332	357 463	376 418	345 369	
Coût financier de l'actualisation de l'engagement	7 581	3 020	998	86	354	44	12 083	13 550	13 550	
Coût des services rendus au cours de la période	13 496	-	1 208	42	1 518	66	16 330	13 196	13 196	
Rendement attendu des actifs financiers du régime	-	-	(28)	-	-	-	(28)	(28)	(28)	
Amortissements des écarts actuariels	-	-	-	-	-	(109)	(109)	(120)	2 248	
Amortissements du coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 444)	
Réduction de régimes	(19 565)	-	-	-	-	-	(19 565)	-	-	
Charge de la période	1 512	3 020	2 178	128	1 872	1	8 711	26 598	22 522	
Passifs comptabilisés au bilan à l'ouverture	236 646	94 508	29 835	2 666	11 369	1 394	376 418	298 668	341 173	
Charge de la période	1 512	3 020	2 178	128	1 872	1	8 711	26 598	22 522	
Impacts en autres éléments du résultat global	11 730	(12 298)	2 405	(1 397)	(10 036)	-	(9 596)	69 434	-	
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	(1 220)	1 220	-	-	231	187	
Prestations et cotisations directement versés	(8 805)	(3 692)	(3 410)	(42)	(2 058)	(63)	(18 070)	(18 513)	(18 513)	
Passifs comptabilisés au bilan à la clôture	241 083	81 538	31 008	135	2 367	1 332	357 463	376 418	345 369	

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Le total des écarts actuariels 2013 généré sur l'engagement pour 10 millions d'euros est décomposé comme suit : 22 millions d'euros de gains d'expérience,

12 millions d'euros de pertes suite aux changements d'hypothèses (avec 24 millions d'euros pour les hypothèses démographiques, et 12 millions d'euros pour les hypothèses financières)

Les flux expliquant la variation de la provision sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dette actuarielle	Juste valeur des actifs de couverture	Dette actuarielle nette IAS19 révisée	Provision nette (publié)
Au 01.01.2012	300 219	(1 551)	298 668	341 173
Variation de périmètre	231	-	231	182
Droits acquis au cours de l'exercice	13 196	-	13 196	13 196
Effet de l'actualisation	13 550	-	13 550	13 550
Rendement attendu des actifs financiers du régime	-	(28)	(28)	(28)
Ecarts actuariels de la période	68 958	356	69 314	6
Amortissements des écarts actuariels non reconnus	-	-	-	2 248
Amortissements du coût des services passés non reconnus	-	-	-	(6 444)
Flux de trésorerie :				
- Paiements aux bénéficiaires	(16 856)	-	(16 856)	(16 856)
- Cotisations versées	-	(4 450)	(4 450)	(4 450)
- Paiements reçus de tiers	-	2 793	2 793	2 793
Au 31.12.2012	379 298	(2 880)	376 418	345 369
Variation de périmètre	-	-	-	
Droits acquis au cours de l'exercice	16 330	-	16 330	
Effet de l'actualisation	12 083	-	12 083	
Rendement attendu des actifs financiers du régime	-	(28)	(28)	
Ecarts actuariels de la période	(9 579)	(126)	(9 705)	
Flux de trésorerie :				
- Paiements aux bénéficiaires	(18 701)	-	(18 701)	
- Cotisations versées	-	(2 750)	(2 750)	
- Paiements reçus de tiers	-	3 381	3 381	
Réductions / Transferts de régimes	(19 565)		(19 565)	
Au 31.12.2013	359 866	(2 403)	357 463	

12.2.3. Hypothèses de calcul

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Au 31.12.2013
Taux d'actualisation / Taux attendu de rendement des actifs du régime	3,25%
Taux d'inflation	2,00%
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	2,00% - 4,5%
Hausse future des dépenses de santé	6,00%
Age moyen de départ en retraite (*)	62 - 65 ans

(*) Une majoration des âges de départ a été prise en compte de manière à atteindre progressivement les âges respectifs de 65 ans pour les catégories Cadres et Haute Maîtrise et 62 ans pour la catégorie Employés et Maîtrise.

Le taux utilisé pour l'actualisation de l'engagement est représentatif du taux de rendement des obligations en euros de première catégorie d'une maturité comparable à la durée des engagements mesurés (durée moyenne de 12,2 ans).

Les hypothèses de mortalité utilisées sont celles définies par :

- les tables de mortalité hommes/femmes TH-TF 2009-2011 sur la période d'activité des bénéficiaires ;
- et les tables générationnelles hommes/femmes TGH-F 2005 sur la période de service des rentes.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'engagement aux principales hypothèses actuarielles :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Hypothèse basse	Impact sur la valeur actualisée de l'engagement au 31/12/13	Hypothèse haute	Impact sur la valeur actualisée de l'engagement au 31/12/13
Dérive des coûts médicaux	-1,0%	(9 638)	+1,0%	11 538
Taux d'actualisation / Taux attendu de rendement des actifs du régime	-0,5%	23 324	+0,5%	(21 333)
Taux de mortalité	- 1 an	6 935	+ 1 an	(6 754)
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	-0,5%	(14 908)	+0,5%	15 995

12.2.4. Provisions pour engagements sociaux au bilan

Les provisions pour engagements sociaux ont évolué comme suit au passif du bilan :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2013	Année 2012 (*)
Provisions au 1er janvier (publié)	345 369	341 173
- Impact IAS 19 révisée	31 049	(42 505)
Provisions au 1er janvier (retraité)	376 418	298 668
Augmentations :	18 686	96 264
- Dotations d'exploitation	16 331	13 077
- Dotations financières	11 947	13 514
- Reconnaissance des gains et pertes	(9 592)	69 454
- Augmentation liée aux variations de périmètre	-	219
Diminutions :	(37 639)	(18 513)
- Provisions utilisées	(37 639)	(18 505)
- Provisions devenues sans objet	-	(8)
Provisions au 31 décembre	357 465	376 419
<i>Dont :</i>		
- Part non courante	344 207	360 971
- Part courante	13 258	15 448

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

12.2.5. Impacts liés à IAS19 révisée et au changement de méthode sur la présentation des engagements sociaux

Le Groupe a appliqué pour la 1^{ère} fois la norme IAS19 révisée au 1er janvier 2013 (cf. note 3), conformément à la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs". En conséquence, l'information financière comparable au titre des périodes antérieures a été retraitée.

Au-delà de l'adoption de cet amendement, le Groupe Aéroports de Paris a choisi de comptabiliser dorénavant la charge relative aux engagements sociaux en distinguant le coût des services rendus en résultat opérationnel, du coût de l'actualisation de l'engagement en résultat financier. Jusqu'en 2012, la charge était intégralement enregistrée en résultat opérationnel.

12.2.5.1. Impact sur les capitaux propres au 31/12/12 de l'IAS19 révisée

L'adoption de la norme IAS 19 révisée, rétrospectivement au 01/01/12, a généré les événements suivants :

- Intégration au 01/01/12 des éléments non reconnus (écarts actuariels et coûts des services passés) soit une diminution des engagements sociaux de 43 M€,
- Augmentation de la dotation de l'année de 4 M€,
- Reconnaissance des gains et pertes actuariels au titre de 2012 directement en capitaux propres, soit une augmentation de 69 M€ de l'engagement.

	Provision IAS19 au 31/12/11 (publié)	Intégration des éléments non reconnus au 31/12/11	Provision IAS19 au 01/01/12 (retraité)	Différence de charge 2012	Reconnaissance des Gains et Pertes 2012	Augmentation de l'exercice 2012 (publié)	Provision IAS19 révisée 31/12/12
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Impact sur les Capitaux Propres de l'adoption des nouvelles modalités IAS 19 Révisée	341 173	(42 505)	298 668	4 068	69 454	4 228	376 418

12.2.5.2. Etat consolidé de la situation financière

ACTIFS <i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012 publié	Ajustement	Au 31.12.2012 retraité
Immobilisations incorporelles	94 438	-	94 438
Immobilisations corporelles	6 027 544	-	6 027 544
Immeubles de placement	404 707	-	404 707
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 144 786	-	1 144 786
Autres actifs financiers non courants	154 983	-	154 983
Actifs d'impôt différé	2 195	119	2 314
Actifs non courants	7 828 653	119	7 828 772
Stocks	15 776	-	15 776
Clients et comptes rattachés	512 160	-	512 160
Autres créances et charges constatées d'avance	106 098	-	106 098
Autres actifs financiers courants	111 252	-	111 252
Actifs d'impôt exigible	11 687	-	11 687
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 122	-	797 122
Actifs courants	1 554 095	-	1 554 095
TOTAL DES ACTIFS	9 382 748	119	9 382 867

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS <i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012 publié	Ajustement	Au 31.12.2012 retraité
Capital	296 882	-	296 882
Primes liées au capital	542 747	-	542 747
Actions propres	(1 751)	-	(1 751)
Résultats non distribués	2 898 309	27 872	2 926 181
Autres éléments de capitaux propres	(3 723)	(48 243)	(51 966)
Capitaux propres - part du Groupe	3 732 464	(20 371)	3 712 093
Participations ne donnant pas le contrôle	158	-	158
Total des capitaux propres	3 732 622	(20 371)	3 712 251
Emprunts et dettes financières à long terme	3 483 011	-	3 483 011
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	329 921	31 049	360 970
Passif d'impôt différé	212 388	(10 559)	201 829
Autres passifs non courants	73 775	-	73 775
Passifs non courants	4 099 095	20 490	4 119 585
Fournisseurs et comptes rattachés	459 561	-	459 561
Autres dettes et produits constatés d'avance	523 441	-	523 441
Emprunts et dettes financières à court terme	470 230	-	470 230
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	15 448	-	15 448
Autres provisions courantes	81 821	-	81 821
Passif d'impôt exigible	530	-	530
Passifs courants	1 551 031	-	1 551 031
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	9 382 748	119	9 382 867

12.2.5.3. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Année 2012 publié	Impact du changement de méthode	IAS 19 révisée	Année 2012 retraité
Produit des activités ordinaires	2 640 450		-	2 640 450
Autres produits opérationnels courants	31 896		-	31 896
Production immobilisée et stockée	61 716		-	61 716
Achats consommés	(115 088)		-	(115 088)
Charges de personnel	(708 892)	13 514	(4 028)	(699 406)
Autres charges opérationnelles courantes	(885 182)		-	(885 182)
Dotations et dépréciations nettes de reprises	(417 862)		-	(417 862)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	37 981		-	37 981
Autres produits et charges opérationnels	(2 931)			(2 931)
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	642 088		(4 028)	651 574
Produits financiers	74 464		-	74 464
Charges financières	(192 001)	(13 514)	-	(205 515)
Résultat financier	(117 537)		-	(131 051)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles	(787)		-	(787)
Résultat avant impôt	523 764		(4 028)	519 736
Impôts sur les résultats	(177 732)		1 386	(176 345)
Résultat net des activités poursuivies	346 032		(2 642)	343 391
Résultat net des activités non poursuivies	(4 856)			(4 856)
Résultat de la période	341 176		(2 642)	338 535
<i>Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	(67)			(67)
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	341 243		(2 642)	338 602
<i>Résultats par action attribuables aux propriétaires de la société mère :</i>				
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	3,45			3,42
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	3,45			3,42
Résultats des activités poursuivies par action				
attribuables aux propriétaires de la société mère :				
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	(0,05)			(0,05)
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	(0,05)			(0,05)

12.2.5.4. Information sectorielle

(en milliers d'euros)	Année 2012 publiée						Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	
Produit des activités ordinaires	1 581 153	902 442	252 515	13 459	246 155	(355 274)	2 640 450
- dont produits réalisés avec des tiers	1 578 826	701 527	201 214	12 754	146 129	-	2 640 450
- dont produits inter-secteur	2 327	200 915	51 301	705	100 026	(355 274)	-
EBITDA	343 185	502 699	148 758	1 378	20 868	-	1 016 888
Dotations aux amortissements	(259 829)	(97 444)	(38 789)	(280)	(13 460)	-	(409 802)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	479	(2 288)	2 638	-	(2 430)	(6 459)	(8 060)
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	-	6 857	(477)	52 957	3 584	-	62 921
Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)	-	-	-	(24 940)	-	-	(24 940)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	6 857	(477)	28 017	3 584	-	37 981
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***	83 356	412 112	109 492	29 115	10 944	-	645 019
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***	83 356	412 112	109 492	29 115	8 013	-	642 088
Résultat financier							(117 537)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(787)
Impôt sur les sociétés							(177 732)
Résultat de la période des activités poursuivies							346 033
Résultat net des activités non poursuivies							(4 856)
Résultat de la période							341 177

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

(en milliers d'euros)	Année 2012 (*)						Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités	Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	
Produit des activités ordinaires	1 581 153	902 442	252 515	13 459	246 155	(355 274)	2 640 450
- dont produits réalisés avec des tiers	1 578 826	701 527	201 214	12 754	146 129	-	2 640 450
- dont produits inter-secteur	2 327	200 915	51 301	705	100 026	(355 274)	-
EBITDA	349 845	505 082	149 051	1 378	21 019	-	1 026 374
Dotations aux amortissements	(259 829)	(97 444)	(38 789)	(280)	(13 460)	-	(409 802)
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	479	(2 288)	2 638	-	(2 430)	(6 459)	(8 060)
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	-	6 857	(477)	52 957	3 584	-	62 921
Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)	-	-	-	(24 940)	-	-	(24 940)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	6 857	(477)	28 017	3 584	-	37 981
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***	90 016	414 496	109 785	29 114	11 094	-	654 505
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***	90 016	414 496	109 785	29 114	8 163	-	651 574
Résultat financier							(131 051)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							(787)
Impôt sur les sociétés							(176 345)
Résultat de la période des activités poursuivies							343 391
Résultat net des activités non poursuivies							(4 856)
Résultat de la période							338 535

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

(en milliers d'euros)	Impact Année 2012 publié					Eliminations inter-secteurs & Non Affecté	Total
	Activités aéronautiques	Commerces & services	Immobilier	Participations aéroportuaires	Autres activités		
Produit des activités ordinaires	-	-	-	-	-	-	-
- dont produits réalisés avec des tiers	-	-	-	-	-	-	-
- dont produits inter-secteur	-	-	-	-	-	-	-
EBITDA	6 660	2 383	293	-	150	-	9 486
Dotations aux amortissements	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits (charges) sans contrepartie en trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part de résultat des mises en équivalence opérationnelles avant ajustements liés aux prises de participation	-	-	-	-	-	-	-
Ajustements liés aux prises de participation dans les mises en équivalence opérationnelles (**)	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel courant (y compris MEE opérationnelles) ***	6 660	2 384	293	1	150	-	9 488
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles) ***	6 660	2 384	293	1	150	-	9 488
Résultat financier							(13 513)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles							-
Impôt sur les sociétés							1 386
Résultat de la période des activités poursuivies							(2 639)
Résultat net des activités non poursuivies							-
Résultat de la période							(2 639)

(**) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

(***) Incluant la quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles

12.2.5.5. Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Année 2012 publié	Ajustement	Année 2012 retraité
Résultat opérationnel (y compris MEE opérationnelles)	642 088	9 486	651 574
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	378 206	(9 485)	368 721
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	807	-	807
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	1 021 101	1	1 021 101
Variation du besoin en fonds de roulement	107 942	-	107 942
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	915 413	1	915 413
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(1 424 030)	-	(1 424 030)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	196 742	-	196 742
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(311 923)	1	(311 923)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 107 818	-	1 107 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	795 893	-	795 893

12.2.6. Meilleure estimation des cotisations à verser

Le montant des cotisations que le groupe juge devoir verser aux actifs des régimes à prestations définies en 2014 ne présente pas de caractère significatif.

Note 13 - Autres charges opérationnelles courantes

13.1. Etat récapitulatif

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Services et charges externes	(682 399)	(671 866)
Impôts et taxes	(186 291)	(190 413)
Autres charges d'exploitation	(34 723)	(22 903)
Total	(903 413)	(885 182)

13.2. Détail des autres services et charges externes

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Sous-traitance	(419 386)	(422 248)
- Sécurité	(185 792)	(196 429)
- Nettoyage	(71 009)	(70 637)
- Transports	(31 509)	(28 791)
- Autres	(131 076)	(126 391)
Entretien, réparations & maintenance	(119 446)	(113 438)
Etudes, recherches & rémunération d'intermédiaires	(34 594)	(27 213)
Travaux & prestations externes	(26 057)	(24 890)
Personnel extérieur	(14 683)	(14 332)
Assurances	(15 328)	(13 837)
Missions, déplacements & réceptions	(14 074)	(14 613)
Publicité, publications & relations publiques	(6 894)	(7 334)
Autres charges et services externes	(31 936)	(33 960)
Total	(682 399)	(671 866)

13.3. Détail des impôts et taxes

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Contribution économique territoriale	(45 988)	(53 750)
Taxe foncière	(72 425)	(70 722)
Autres impôts & taxes	(67 878)	(65 941)
Total	(186 291)	(190 413)

13.4. Détail des autres charges d'exploitation

Les Autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances pour concessions, brevets, licences et valeurs similaires, les pertes sur créances irrécouvrables, les subventions accordées ainsi que le montant des émissions de gaz à effet de serre.

Note 14 - Amortissements, dépréciations et provisions

Les amortissements des immobilisations et dépréciations d'actifs s'analysent comme suit :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Amortissement des immobilisations incorporelles	(17 521)	(18 276)
Amortissement des immobilisations corporelles et immeubles de placement	(420 109)	(391 526)
Dotations aux amortissements nettes de reprises	(437 630)	(409 802)
Dépréciations d'immobilisations corporelles & incorporelles	-	(200)
Reprises de dépréciations d'immobilisations corporelles & incorporelles	355	152
Dépréciations de créances	(11 815)	(6 204)
Reprises de dépréciations de créances	3 261	6 692
Dépréciations de créances, nettes de reprises	(8 199)	640
Dotations aux provisions pour litiges et autres risques	(22 653)	(35 130)
Reprises de la période	31 505	26 630
Dotations aux provisions, nettes de reprises	8 852	(8 500)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	653	(7 860)

Les dotations et reprises concernent principalement des provisions pour litiges Clients et Fournisseurs.

Note 15 - Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges opérationnelles de l'exercice 2013 s'élèvent à 24 millions d'euros et concernent uniquement les charges liées au Plan de Départ Volontaire, mesures sociales et accompagnement, décrits en Note 3.1.

Ce montant représente les coûts des départs estimés pour 43 millions d'euros diminué du montant des engagements sociaux concernant ce personnel pour 19 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, un montant de 3 millions d'euros au titre d'un risque fiscal international sur la zone Europe Moyen Orient Afrique avait été constaté.

Note 16 - Résultat financier

L'analyse du résultat financier s'établit ainsi respectivement en 2013 et 2012 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2013
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(131 183)	(131 183)
Résultat des dérivés de taux	57 840	(54 745)	3 095
Coût de l'endettement financier brut	57 840	(185 928)	(128 088)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 541	(8)	2 533
Coût de l'endettement financier net	60 381	(185 936)	(125 555)
Produits de participations non consolidées	813	-	813
Gains et pertes nets de change	2 454	(4 421)	(1 967)
Dépréciations et provisions	-	(12 045)	(12 045)
Autres	1 509	(2 834)	(1 325)
Autres produits et charges financiers	4 776	(19 301)	(14 525)
Charges financières nettes	65 157	(205 237)	(140 080)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits financiers	Charges financières	Résultat financier Année 2012 (*)
Charges brutes d'intérêt liées à l'endettement	-	(132 787)	(132 787)
Résultat des dérivés de taux	59 472	(49 788)	9 684
Coût de l'endettement financier brut	59 472	(182 575)	(123 103)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4 780	(1)	4 779
Coût de l'endettement financier net	64 252	(182 576)	(118 324)
Produits de participations non consolidées	919	-	919
Gains et pertes nets de change	4 506	(7 745)	(3 239)
Dépréciations et provisions	1	(13 595)	(13 594)
Autres	4 786	(1 599)	3 187
Autres produits et charges financiers	10 212	(22 939)	(12 727)
Charges financières nettes	74 464	(205 515)	(131 051)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Les gains et pertes par catégories d'instruments financiers se présentent ainsi :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Produits, charges, profits et pertes sur dettes au coût amorti :	(127 991)	(120 705)
- Charges d'intérêts sur dettes évaluées au coût amorti	(131 183)	(132 787)
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	(2 594)	769
- Intérêts nets sur les dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	2 438	10 292
- Variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	(7 090)	3 695
- Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	10 528	(4 113)
- Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	(90)	1 439
Profits et pertes sur instruments financiers en juste valeur par le résultat :	2 436	2 381
- Profits sur équivalents de trésorerie (option de juste valeur)	2 533	4 779
- Résultats sur les dérivés non qualifiés de couverture (dérivés de transaction)	(97)	(2 398)
Profits et pertes sur actifs disponibles à la vente :	(45)	(20)
- Dividendes reçus	53	60
- Dotations nettes de reprise	(98)	(80)
Autres profits et pertes sur prêts, créances et dettes au coût amorti :	(2 532)	807
- Pertes nettes de change	(1 967)	(3 239)
- Autres profits nets	(565)	4 046
- Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux	(11 947)	(13 514)
- Dotations financières aux provisions pour engagements sociaux	(11 947)	(13 514)
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus en résultat	(140 080)	(131 051)
Variation de juste valeur (avant impôt) portée en capitaux propres (*)	661	(5 653)
Total des gains nets (pertes nettes) reconnus directement en capitaux propres	661	(5 653)

(*) hors variations rattachées aux entreprises associées

Note 17 - Entreprises mises en équivalence

17.1. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

Les montants figurant au compte de résultat se décomposent ainsi par entité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>% d'intérêt</i>	Année 2013	Année 2012
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	50,0%	6 294	5 451
RELAY@ADP	50,0%	980	448
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	50,0%	1 424	958
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	50,0%	(409)	(421)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	50,0%	(140)	(125)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas) (*)	8,0%	14 314	15 273
TAV AIRPORTS (Turquie) (*)	38,0%	9 301	12 744
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	49,0%	11 171	3 584
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	40,0%	-	(1)
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	40,0%	100	70
ADPLS Présidence	50,0%	(0)	-
ZAIC-A LIMITED (Royaume-Uni)	26,5%	(1)	-
UPRAVITELJ ZRAČNE LUKE ZAGREB (Croatie)	26,5%	4	-
MEDUNARODNA ZRAČNA LUKA ZAGREB (Croatie)	26,5%	(294)	-
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles		42 744	37 981
BOLLORÉ TÉLÉCOM	10,5%	(1 157)	(453)
CIRES TELECOM (Maroc)	49,0%	239	1 100
LIEGE AIRPORT (Belgique)	25,6%	169	150
SCI ROISSY SOGARIS	40,0%	720	546
SETA (Mexique)	25,5%	-	17
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	20,0%	(2 392)	(2 147)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence non opérationnelles		(2 421)	(787)
Total entreprises mises en équivalence		40 323	37 194
(*) Dont ajustements liés au regroupement d'entreprises :			
SCHIPHOL GROUP		(1 482)	(1 482)
TAV AIRPORTS		(40 657)	(23 458)
Total		(42 139)	(24 940)

(*) Ces ajustements concernent principalement les amortissements d'actifs incorporels (contrats de concession, relation clientèle)

Les participations dans Schiphol Group et Bolloré Télécom sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence en raison de l'influence notable qu'Aéroports de Paris exerce sur ces groupes.

Bien que le taux de participation dans Schiphol Group soit inférieur au seuil habituel de 20%, l'influence notable a été établie sur la base des considérations suivantes :

- les deux groupes ont signé un accord de coopération industrielle à long terme et de prise de participations croisées ;
- un Comité de Coopération Industrielle a été créé afin de superviser la coopération entre les deux sociétés dans neuf domaines de coopération. Ce comité est composé de quatre représentants de chaque société et présidé à tour de rôle par le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris et le "Chief Executive Officer" de Schiphol Group ;
- le Président Directeur Général d'Aéroports de Paris est membre du conseil de surveillance de Schiphol Group et du comité d'audit ;
- des développements aéroportuaires internationaux sont menés conjointement.

Par ailleurs, concernant Bolloré Télécom, bien que le taux de détention soit inférieur à 20%, les indicateurs suivants ont notamment été retenus pour déterminer l'influence notable d'Aéroports de Paris dans cette entité :

- existence d'une contribution opérationnelle à la gestion de l'entité du fait du savoir-faire technique de Hub One ;
- existence d'une représentation au conseil de direction d'au minimum 25% des membres et droit de veto ponctuel pour certaines décisions prévues au pacte d'actionnaires et dans les statuts.

Enfin, les participations de TAV Airports et TAV Construction sont également comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence en raison de l'influence notable qu'Aéroports de Paris exerce sur ce groupe. Leur résultat est présenté au sein des "Résultats des sociétés mises en équivalence - opérationnelles".

17.2. Tests de dépréciation des titres mis en équivalence

Un test de dépréciation des participations mises en équivalence est effectué lorsque le Groupe identifie un ou plusieurs événements de perte susceptibles d'avoir un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés résultant de ces participations.

17.2.1. TAV Airports

S'agissant de TAV Airports, l'évènement constituant potentiellement un indice de perte de valeur est le projet de construction d'un troisième aéroport à Istanbul lancé par la direction générale de l'aviation civile turque (DHMI). Les enchères réalisées le 3 mai 2013 dans le cadre de l'appel d'offres ont été remportés par un concurrent de TAV Airports. Toutefois, la DHMI s'est engagée le 22 janvier 2013 d'indemniser TAV Havalimanları holding A.Ş des pertes de profit éventuelles qu'elle supporterait en cas d'ouverture d'un autre aéroport avant la fin de la concession de l'aéroport d'Istanbul Atatürk prévue en janvier 2021.

Le test de dépréciation des titres TAV Airports effectué au 31 décembre 2013 ne conduit pas à une dépréciation, la valeur recouvrable de ces titres déterminée sur la base des flux de trésorerie futurs estimés étant supérieure à leur valeur comptable.

Les analyses de sensibilité montrent qu'une variation de 50 points de base du taux d'actualisation applicable à TAV Istanbul (filiale à 100% de TAV Airport) aurait un impact de 10 millions d'euros sur la valeur recouvrable des titres de TAV Airport portés par Aéroports de Paris et n'entraînerait pas de perte de valeur.

	-0,50%	-0,25%	0,00%	0,25%	0,50%
Valeur	+10	+5	-	-5	-10

Par ailleurs, le cours de bourse des titres de TAV Airports au 31 décembre 2013 s'élève à 15,5 livres turques (TRY) contre 11,3 livres turques (TRY) à la date d'acquisition des 38% de ce groupe en mai 2012. Ainsi, l'évaluation de ces titres détenus par Aéroports de Paris, sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2013 et de la parité euro/livre turque à cette date, s'élève à 722 millions d'euros, à comparer à une valeur de mise en équivalence de 651 millions d'euros au 31 décembre 2013.

17.2.2. Autres participations mises en équivalence

Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'indice de perte de valeur susceptible d'avoir un impact significatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de la participation du Groupe dans les autres entités mises en équivalence.

17.3. Variations de l'actif net des mises en équivalence liées aux minoritaires

Le Groupe Aéroports de Paris comptabilise directement en capitaux propres les transactions de rachat par l'entité associée d'intérêts minoritaires de ses filiales. A titre d'exemple, sur l'opération de rachat des minoritaires TAV-G Otopark Yapım Yatırım ve İşletme A.Ş par TAV Airports, l'impact de cette opération a été comptabilisé directement en capitaux propres par TAV Airports et traité de manière similaire en capitaux propres par le Groupe Aéroports de Paris.

17.4. Décomposition des montants au bilan

Les montants relatifs aux participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	% d'intérêt	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
SDA	50,0%	9 025	5 281
RELAY@ADP	50,0%	2 583	2 008
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	50,0%	3 013	1 666
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	50,0%	3 272	3 270
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	50,0%	645	663
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	8,0%	402 190	392 981
TAV AIRPORTS (Turquie)	38,0%	651 046	658 235
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	49,0%	47 188	40 685
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	40,0%	8	8
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	40,0%	8 284	8 660
ADPLS Présidence	50,0%	10	10
ZAIC-A LIMITED (Royaume-Uni)	26,5%	2	-
UPRAVITELJ ZRAČNE LUKE ZAGREB (Croatie)	26,5%	5	-
MEDUNARODNA ZRAČNA LUKA ZAGREB (Croatie)	26,5%	2 642	-
CONSORCIO PM TERMINAL TOCUMEN SA (Panama)	36,0%	2	-
Total entreprises mises en équivalence opérationnelles		1 129 915	1 113 467
BOLLORÉ TÉLÉCOM	10,5%	2 016	3 174
CIRES TELECOM (Maroc)	49,0%	3 004	2 785
LIEGE AIRPORT (Belgique)	25,6%	6 009	5 979
SCI ROISSY SOGARIS	40,0%	4 994	4 754
SETA (Mexique)	25,5%	9 679	9 976
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	20,0%	2 259	4 651
Total entreprises mises en équivalence non opérationnelles		27 961	31 319
Total entreprises mises en équivalence		1 157 876	1 144 786

Les écarts d'acquisition définitivement comptabilisés et inclus dans les quotes-parts ci-dessus mises en équivalence s'élèvent à :

- 120 millions d'euros au titre de Schiphol ;
- 56 millions d'euros au titre de TAV Airports ;
- 17 millions d'euros au titre de TAV Construction.

17.5. évolution des valeurs nettes

L'évolution des valeurs nettes est la suivante entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, aucune dépréciation n'a été constatée :

	Montants nets au 01/01/2013	Quote-part du Groupe dans les résultats	Souscription de capital	Variation des réserves de conversion	Variation des autres réserves	Dividendes distribués	Montants nets au 31/12/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>							
SDA	5 281	6 294	-	-	35	(2 585)	9 025
RELAY@ADP	2 008	980	-	-	-	(405)	2 583
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	1 666	1 424	-	-	(77)	-	3 013
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	3 270	(409)	-	-	-	411	3 272
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	663	(140)	-	-	-	122	645
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	392 981	14 314	-	(1 487)	5 051	(8 669)	402 190
TAV AIRPORTS (Turquie)	658 235	9 301	-	(4 738)	10 523	(22 275)	651 046
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	40 685	11 171	-	(1 788)	(2 428)	(452)	47 188
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	8	-	-	-	-	-	8
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	8 660	100	-	-	-	(476)	8 284
ADPLS Présidence	10	(0)	-	-	-	-	10
ZAIC-A LIMITED (Royaume-Uni)	-	(1)	14	(11)	-	-	2
UPRAVITELJ ZRAČNE LUKE ZAGREB (Croatie)	-	4	1	-	-	-	5
MEDUNARODNA ZRAČNA LUKA ZAGREB (Croatie)	-	(294)	2 956	(20)	-	-	2 642
CONSORCIO PM TERMINAL TOCUMEN SA (Panama)	-	-	2	-	-	-	2
Total entreprises mises en équivalence opérationnelles	1 113 467	42 744	2 973	(8 044)	13 104	(34 329)	1 129 915
BOLLORÉ TELECOM	3 174	(1 157)	-	-	-	-	2 016
CIRES TELECOM (Maroc)	2 785	239	-	(20)	-	-	3 004
LIEGE AIRPORT (Belgique)	5 979	169	-	-	-	(139)	6 009
SCI ROISSY SOGARIS	4 754	720	-	-	-	(480)	4 994
SETA (Mexique)	9 976	-	-	(297)	-	-	9 679
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	4 651	(2 392)	-	-	-	-	2 259
Total entreprises mises en équivalence non	31 319	(2 421)	-	(318)	-	(619)	27 961
Total entreprises mises en équivalence	1 144 786	40 323	2 973	(8 362)	13 104	(34 948)	1 157 876

Les agrégats financiers des participations TAV Airports, TAV Construction et Schiphol ont été établis conformément aux IFRS tel qu'adopté par l'Europe.

17.6. Informations financières résumées

Les montants agrégés des actifs, passifs, du produit des activités ordinaires et du résultat des sociétés mises en équivalence, tels qu'ils figurent dans les comptes provisoires de ces dernières, s'établissent ainsi pour 2013 et 2012 :

	Au 31.12.2013						
	BILAN				COMPTE DE RÉSULTAT		
	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants	Produit des activités ordinaires	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Entreprises mises en équivalence opérationnelles							
SDA	34 223	75 033	12 499	3 146	93 611	672 845	11 398
RELAY@ADP	8 180	11 682	4 996	1 530	13 336	64 577	1 918
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	8 826	11 698	5 918	2 798	11 808	43 886	2 542
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	36 059	6 810	6 544	-	36 325	-	(839)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	8 806	1 879	1 290	-	9 395	-	(285)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	5 118 562	711 671	3 367 082	1 691 370	771 781	1 381 769	230 933
TAV AIRPORTS (Turquie)	1 522 619	738 943	626 266	1 250 833	384 463	867 651	132 659
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	132 517	610 037	62 102	135 461	544 991	640 459	21 831
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	2	18	20	-	-	-	-
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	19 303	2 509	20 709	-	1 103	1 919	907
ADPLS Présidence	-	19	19	-	-	-	-
ZAGREB AIRPORT INTERNATIONAL (Royaume-Uni)	21 432	7	14 297	7 142	-	-	-
UPRAVITELJ ZRAČNE LUKE ZAGREB (Croatie)	-	24	24	-	-	582	21
MEDUNARODNA ZRAČNA LUKA ZAGREB (Croatie)	-	19 784	12 722	7 062	-	6 889	(1 413)
CONSORCIO PM TERMINAL TOCUMEN SA (Panama)	-	7	7	-	-	-	-
Entreprises mises en équivalence non opérationnelles							
BOLLORÉ TELECOM	57 319	1 711	19 168	139	39 723	1 000	(11 000)
CIRES TELECOM (Maroc)	1 787	5 130	6 129	(98)	887	3 406	488
LIEGE AIRPORT (Belgique)	41 665	20 606	23 527	20 095	18 649	20 673	250
SCI ROISSY SOGARIS	9 005	8 050	12 485	261	4 309	9 816	1 806
SETA (Mexique)	45 580	3 115	37 954	759	9 982	4 016	(1)
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	-	-	-	-	-	162 900	(5 700)

	Au 31.12.2012						
	BILAN				COMPTE DE RÉSULTAT		
	Actifs non courants	Actifs courants	Capitaux propres	Passifs non courants	Passifs courants	Produit des activités ordinaires	Résultat net
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Entreprises mises en équivalence opérationnelles							
SDA	29 926	66 855	6 052	4 649	86 080	631 802	8 602
RELAY@ADP	7 006	10 681	3 887	2 534	11 266	55 473	851
MÉDIA AÉROPORTS DE PARIS	8 698	12 466	3 261	7 432	10 471	37 700	1 904
SCI CŒUR D'ORLY BUREAUX	31 958	423	6 540	-	25 841	-	(843)
SNC CŒUR D'ORLY COMMERCES	7 778	1 180	1 325	-	7 633	-	(250)
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	5 119 017	663 944	3 210 617	2 010 696	561 648	1 349 952	207 036
TAV AIRPORTS (Turquie)	1 430 558	843 861	536 912	1 199 567	537 940	728 193	100 013
TAV CONSTRUCTION (Turquie)	100 597	473 723	45 889	144 666	383 765	247 334	6 946
TRANSPORT BEHEER (Pays-Bas)	2	18	20	-	-	-	(2)
TRANSPORT CV (Pays-Bas)	19 803	2 208	20 992	-	1 019	1 683	(483)
ADPLS Présidence	-	20	20	-	-	-	-
Entreprises mises en équivalence non opérationnelles							
BOLLORÉ TELECOM	59 632	1 737	30 168	-	31 201	1 800	(14 170)
CIRES TELECOM (Maroc)	1 799	5 165	5 682	390	893	3 851	1 595
LIEGE AIRPORT (Belgique)	38 951	23 727	23 353	22 557	16 768	20 209	347
SCI ROISSY SOGARIS	10 059	8 083	11 885	2 751	3 506	9 304	1 441
SETA (Mexique)	59 126	4 363	39 121	8 108	16 260	3 986	659
ALYZIA HOLDING & ALYZIA	5 769	67 711	32 353	4 749	36 378	-	(10 707)

Note 18 - Impôts

18.1. Taux d'impôt

Le taux d'impôt appliqué au titre de 2013 est de 38% contre 36,16% en 2012 compte tenu du relèvement de la contribution additionnelle de 5% à 10,7%.

18.2. Analyse de la charge d'impôt sur les résultats

Au compte de résultat, la charge d'impôt sur les résultats se ventile comme suit :

	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Charge d'impôt exigible	(185 100)	(171 941)
Charge d'impôt différé	(24 292)	(4 404)
Impôts sur les résultats	(209 392)	(176 345)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Ces montants ne comprennent pas les charges d'impôt sur les quotes-parts de résultats des entreprises mises en équivalence, les montants qui figurent à ce titre sur la ligne appropriée du compte de résultat étant nets d'impôt.

18.3. Preuve d'impôt

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique basée sur le taux d'impôt applicable en France et la charge réelle d'impôt se présente ainsi :

	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat après impôt	305	339
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	(40)	(37)
Charge d'impôt sur les résultats	209	176
Résultat avant impôt et résultat net des entreprises mises en équivalence	474	483
<i>Taux théorique d'imposition en vigueur en France</i>	38,00%	36,16%
Charge d'impôt théorique	(180)	(174)
Incidence sur l'impôt théorique des :		
- Résultats taxés à taux réduit ou majoré	(1)	1
- Reports déficitaires antérieurement non reconnus et imputés sur la période	-	(1)
- Contribution additionnelle sur les dividendes	(6)	-
- Reports déficitaires non reconnus au titre de la période	(6)	1
- Variation de taux d'impôt	(1)	-
- Charges fiscalement non déductibles et produits non imposables	(8)	(2)
- Crédits d'impôt et avoirs fiscaux	1	2
- Ajustements au titre des périodes antérieures	(8)	-
- Autres ajustements	-	(3)
Charge réelle d'impôt sur les résultats	(209)	(176)
<i>Taux effectif d'impôt</i>	44,12%	36,88%

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

La hausse du taux effectif d'impôt à 44,12% est due notamment :

- A la taxe de 3% sur le montant des dividendes versés dans l'année pour 6M€,
- Au plafonnement de la déduction des charges financières nettes pour 7M€,
- Aux ajustements au titre des périodes antérieures dont principalement les risques fiscaux liés aux filiales étrangères.

L'augmentation de la charge d'impôt tient compte du relèvement du taux de la contribution exceptionnelle de 5% à 10,7%, soit une charge supplémentaire de 9M€.

18.4. Actifs et passifs d'impôts différés ventilés par catégories

Au bilan, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012 (*)
Au titre des différences temporelles déductibles :		
- Engagements sociaux	123 113	129 043
- Amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	25 899	29 828
- Provisions et charges à payer	12 503	23 969
- Autres	6 857	7 941
Au titre des différences temporelles imposables :		
- Amortissements dérogatoires et autres provisions réglementées	(361 623)	(355 034)
- Location-financement	(12 420)	(13 839)
- Réserves de réévaluation	(8 256)	(8 242)
- Autres	(13 395)	(13 181)
Actifs (passifs) d'impôt différés nets	(227 322)	(199 516)
Ces montants sont répartis comme suit au bilan:		
- à l'actif	1 005	2 314
- au passif	(228 327)	(201 829)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Les amortissements des Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST), apparaissant ci-dessus dans la catégorie des différences temporelles déductibles, résultent de l'étalement de frais antérieurement capitalisés et imputés sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003, suite aux retraitements comptables opérés à cette date dans la perspective de la transformation du statut de l'établissement public d'Aéroports de Paris en SA et dans le cadre de la première certification des comptes intervenue au titre de l'exercice 2003.

L'imputation sur le report à nouveau au 1^{er} janvier 2003 avait porté sur un solde de frais non amortis à cette date de 180 millions d'euros. Après prise en compte de l'effet d'impôt correspondant, soit 64 millions d'euros, l'impact net négatif sur le report à nouveau s'était élevé à 116 millions d'euros.

En accord avec l'administration fiscale, cette correction a donné lieu, à compter du résultat fiscal 2004, à un traitement fiscal étalé sur la durée initiale d'amortissement de ces frais.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, cet étalement s'est traduit, à l'ouverture de l'exercice 2004, par la constatation d'un actif d'impôt différé de 64 millions d'euros. Compte tenu des déductions fiscales opérées depuis 2004 au titre de cet étalement, le montant résiduel de cet actif d'impôt différé s'élève à 26 millions d'euros au 31 décembre 2013.

18.5. Tableau de variation des actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés ont évolué comme suit entre le début et la fin de la période :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Actif	Passif	Montant net (*)
Au 01/01/2013	2 314	201 829	(199 515)
Montant porté directement en capitaux propres au titre des instruments de couverture de flux futurs	(393)	3 257	(3 650)
Montants comptabilisés au titre de la période	(916)	23 241	(24 157)
Au 31/12/2013	1 005	228 327	(227 322)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

18.6. Actifs et passifs d'impôt exigible

Les actifs d'impôt exigible correspondent aux montants à récupérer au titre de l'impôt sur les résultats auprès des administrations fiscales. Les passifs d'impôt exigible correspondent aux montants restant à payer à ces administrations.

Ces actifs et passifs d'impôt exigible s'établissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Actifs d'impôt exigible :		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	-	10 735
- Autres entités consolidées	573	952
Total	573	11 687
Passifs d'impôt exigible :		
- Aéroports de Paris et sociétés fiscalement intégrées	15 679	-
- Autres entités consolidées	7 560	530
Total	23 239	530

Le Groupe n'a connaissance d'aucun actif ou passif éventuel d'impôt au 31 décembre 2013.

Note 19 - Résultat par action

Le calcul d'un résultat par action s'établit ainsi à la clôture :

	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)</i>	98 958 307	98 956 206
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros)	304 638	343 391
Résultat de base par action (en euros)	3,08	3,47
Résultat dilué par action (en euros)	3,08	3,47
Résultat de la période attribuable aux propriétaires de la société mère (en milliers d'euros)	304 740	338 602
Résultat de base par action (en euros)	3,08	3,42
Résultat dilué par action (en euros)	3,08	3,42
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère des activités non poursuivies (en milliers d'euros)	-	(4 856)
Résultat de base par action (en euros)	-	(0,05)
Résultat dilué par action (en euros)	-	(0,05)

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

Le résultat de base correspond au résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère.

Le nombre moyen pondéré d'actions correspond au nombre d'actions composant le capital de la société mère, minoré des actions propres détenues en moyenne au cours de la période, soit 2.295 en 2013 et 4.396 en 2012.

Il n'existe aucun instrument de capitaux propres à effet dilutif.

Note 20 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Au 31 décembre 2012					
- Valeur brute	25 281	193 973	8 949	25 871	254 074
- Cumul des amortissements	-	(159 117)	(364)	-	(159 481)
- Cumul des dépréciations	-	-	(155)	-	(155)
Valeur nette	25 281	34 856	8 430	25 871	94 438
Au 31 décembre 2013					
- Valeur brute	25 281	199 321	3 672	26 794	255 068
- Cumul des amortissements	-	(165 820)	(843)	-	(166 663)
Valeur nette	25 281	33 501	2 829	26 794	88 405

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles est la suivante :

	Ecarts d'acquisition	Logiciels	Autres	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Valeur nette au 1er janvier	25 281	34 856	8 430	25 871	94 438
- Investissements	-	2 741	-	19 303	22 044
- Cessions et mises hors service	-	(1)	(5 272)	-	(5 273)
- Amortissements	-	(17 040)	(481)	-	(17 521)
- Dépréciations	-	-	155	-	155
- Ecarts de conversion	-	-	(3)	-	(3)
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	-	12 945	-	(18 380)	(5 435)
Valeur nette au 31 décembre	25 281	33 501	2 829	26 794	88 405

Les écarts d'acquisition résiduels au 31 décembre 2013 concernent principalement :

- Roissy Continental Square pour 7 millions d'euros ;
- Nomadvance Group pour 18 millions d'euros (dont 2 millions issus de la fusion avec Hub Télécom Région).

Le montant net des transferts en provenance (vers) d'autres rubriques concerne notamment des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 21 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Au 31 décembre 2012						
- Valeur brute	72 172	9 281 803	228 374	347 904	362 025	10 292 278
- Cumul des amortissements	(12 055)	(3 909 338)	(150 249)	(192 889)	-	(4 264 531)
- Cumul des dépréciations	-	-	(203)	-	-	(203)
Valeur nette	60 117	5 372 465	77 922	155 015	362 025	6 027 544
Au 31 décembre 2013						
- Valeur brute	73 553	9 559 472	228 357	441 178	303 328	10 605 888
- Cumul des amortissements	(12 916)	(4 187 265)	(156 412)	(262 684)	-	(4 619 277)
- Cumul des dépréciations	-	-	(3)	-	-	(3)
Valeur nette	60 637	5 372 207	71 942	178 494	303 328	5 986 608

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles est la suivante :

	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques	Autres	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur nette au 1er janvier	60 116	5 372 465	77 922	155 016	362 025	6 027 544
- Investissements	-	713	4 404	1 219	415 071	421 407
- Cessions et mises hors service	(5)	(301)	(27)	(155)	-	(488)
- Amortissements	(862)	(364 133)	(16 284)	(16 951)	-	(398 230)
- Dépréciations	-	-	200	-	-	200
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	1 387	363 463	5 727	39 369	(473 768)	(63 822)
Valeur nette au 31 décembre	60 637	5 372 207	71 942	178 494	303 328	5 986 608

Le montant net des transferts en provenance d'autres rubriques concerne principalement des reclassements d'immobilisations en cours en immobilisations corporelles et incorporelles. Ces reclassements portent notamment sur les mises en service suivantes :

- La mise en service de la galerie de liaison entre le terminal 2F et 2E,
- La mise en service de l'optimisation 2E/2F avec la transformation du terminal 2F tout Schengen et les liaisons IFU (Inspection Filtrage Unique),
- La mise en service de la rénovation complète du satellite 5 de CDG1,
- L'optimisation des installations PIF (Poste d'Inspection Filtrage) du 2F,
- La poursuite de la reconfiguration du seuil 08L du doublet sud de la plate-forme de Paris-Charles de Gaulle,
- La mise en service de nouvelles capacités d'embarquement à Orly Sud ainsi que du satellite du Hall A,
- La mise en service de l'aire Québec au large d'Orly Ouest.

Le montant des coûts d'emprunts capitalisés en 2013 en application de la norme IAS 23 révisée s'élève à 2,6 millions d'euros, sur la base d'un taux moyen de capitalisation de 3,43%.

Note 22 - Immeubles de placement

22.1. Analyse des immeubles de placement

Les immeubles de placement se détaillent comme suit :

	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Au 31 décembre 2012				
- Valeur brute	122 895	568 909	16 555	708 359
- Cumul des amortissements	(44 418)	(259 234)	-	(303 652)
Valeur nette	78 477	309 675	16 555	404 707
Au 31 décembre 2013				
- Valeur brute	122 960	620 431	23 903	767 294
- Cumul des amortissements	(47 375)	(278 508)	-	(325 883)
Valeur nette	75 585	341 923	23 903	441 411

L'évolution de la valeur nette des immeubles de placement est la suivante :

	Terrains, aménagements & infrastructures	Constructions	Immobilisations en cours , avances et acomptes	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Valeur nette au 1er janvier	78 477	309 675	16 555	404 707
- Amortissements	(2 956)	(18 923)	-	(21 879)
- Transferts en provenance (vers) d'autres rubriques	64	50 799	7 348	58 211
Valeur nette au 31 décembre	75 585	341 923	23 903	441 411

22.2. Juste valeur des immeubles de placement

Lors de la clôture 2012, une modification majeure sur la valorisation IAS40 a été apportée sur l'évaluation des bâtiments. En effet, l'essentiel des bâtiments présentés ci-après - et leurs terrains d'emprise - ont été expertisés en 2012. Ces expertises ont été menées par un groupement d'experts immobiliers indépendants composé de Jones Lang Lassalle, BNP Paribas Real Estate et CBRE Valuation. Sur ce périmètre, ce sont les valeurs d'experts que nous avons retenues pour l'évaluation au 31 décembre 2013.

La juste valeur, au 31 décembre 2013, des bâtiments non expertisés, des terrains loués et des réserves foncières est quant à elle appréciée par différentes méthodes (cf. Note 4.6).

La juste valeur des immeubles de placement s'établit comme suit :

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
<i>(en millions d'euros)</i>		
Terrains et bâtiments	2 007	2 110

La variation observée d'un exercice à l'autre, soit une diminution de 103 millions d'euros (-4,9%), provient principalement des effets suivants :

- Mise à jour du taux d'actualisation de 5,33% à 5,95%;
- Evolution du taux d'imposition sur les sociétés : de 36,1% à 38%.

Les principales données utilisées pour les bâtiments non expertisés, les terrains loués et les réserves foncières ont été les suivantes :

	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Taux de rendement des terrains	8,75%	8,75%
Taux de croissance à l'infini des cash-flows, inflation incluse	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	5,95%	5,33%
Taux de vacance à long terme	5,00%	5,00%
Décote de liquidité	20,00%	20,00%

Il est à noter qu'en matière de sensibilité au taux, une augmentation du taux d'actualisation de +0,25% entrainerait une baisse de la valeur de 64 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de -0,25% entrainerait une hausse de la valeur de 73 millions d'euros.

Par ailleurs, un taux d'imposition de 34,43% à partir de 2015 entrainerait une augmentation de la juste valeur de l'IAS40 de 50 millions d'euros.

22.3. Informations complémentaires

La loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par Aéroports de Paris, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'Etat. Cette disposition concerne notamment les Aéroports d'Aviation Générale.

Par ailleurs, les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs des immeubles de placement et des charges opérationnelles directes occasionnées par ces immeubles (y compris les charges d'amortissement) se sont élevés en 2013 respectivement à 195 millions d'euros et 94 millions d'euros.

Note 23 - Autres actifs financiers

Les montants figurant au bilan respectivement au 31 décembre 2013 et 2012 s'analysent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	5 870	5 870	-
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur :	72 974	34 961	38 013
- Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	38 032	3 612	34 420
- Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	24 553	23 553	1 000
- Autres actifs financiers	10 389	7 796	2 593
Créances de location financement bailleur	28 901	24 594	4 307
Instruments financiers dérivés :	121 985	73 270	48 715
- Swaps de couverture	76 790	73 270	3 520
- Swaps de trading	45 195	-	45 195
Total	229 730	138 695	91 035

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante
Titres classés en Actifs disponibles à la vente	5 851	5 851	-
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur :	76 445	38 684	37 761
- Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	39 920	5 171	34 749
- Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	22 255	21 641	614
- Autres actifs financiers	14 270	11 872	2 398
Créances de location financement bailleur	30 357	26 114	4 243
Instruments financiers dérivés :	153 582	84 334	69 248
- Swaps de couverture	87 928	84 334	3 594
- Swaps de trading	65 654	-	65 654
Total	266 235	154 983	111 252

Note 24 - Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Créances Clients	574 053	533 904
Clients douteux	32 519	23 923
Cumul des dépréciations	(51 860)	(45 667)
Montant net	554 712	512 160

L'exposition du Groupe au risque de crédit et au risque de change ainsi que les pertes de valeur relatives aux créances clients et autres débiteurs figurent en Note 30.

Les conditions générales de règlements clients sont de 30 jours date d'émission de facture, à l'exception des redevances commerciales payables au comptant.

Les dépréciations ont évolué ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Cumul des dépréciations à l'ouverture	45 667	43 272
Augmentations	11 542	8 788
Diminutions	(3 102)	(6 496)
Variation de périmètre	-	89
Autres variations	(2 247)	14
Cumul des dépréciations à la clôture	51 860	45 667

Note 25 - Autres créances et charges constatées d'avance

Le détail des autres créances et charges constatées d'avance est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Avances et acomptes versés sur commandes	6 322	5 240
Créances fiscales (hors impôt sur les sociétés)	58 713	69 283
Autres créances	15 261	8 558
Charges constatées d'avance	25 667	23 017
Total	105 963	106 098

Note 26 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Valeurs mobilières de placement	1 026 536	750 968
Disponibilités	29 093	46 153
Concours bancaires courants	(2 368)	(1 228)
Trésorerie nette	1 053 261	795 893

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Groupe Aéroports de Paris n'a investi principalement que dans des OPCVM monétaires libellés en euros.

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt et une analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers sont présentées dans la Note 30.3.1.

Note 27 - Capitaux propres

27.1. Capital

Le capital d'Aéroports de Paris s'élève à 296 881 806 euros. Il est divisé en 98 960 602 actions de 3 euros chacune, entièrement libérées et n'a fait l'objet d'aucune modification au cours de l'exercice 2013.

Ce capital est assorti d'une prime d'émission de 542 747 milliers d'euros résultant de l'augmentation réalisée en 2006.

27.2. Actions propres

Conformément à l'autorisation donnée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2013, la Société a procédé au cours de la période au rachat de 572 645 actions et à la vente de 599 822 actions. Ainsi, le nombre d'actions auto-détenues qui était de 30.000 actions au 31 décembre 2012 est de 2 823 actions au 31 décembre 2013.

27.3. Autres éléments de capitaux propres

Ce poste dont le montant s'élève à -51 millions d'euros comprend :

- les écarts de conversion constitués des écarts dégagés sur la conversion en euros des comptes des filiales étrangères situées hors zone euro, soit un montant de -10 millions d'euros.
- la réserve de juste valeur sur dérivés de couverture de flux de trésorerie, soit un montant de -2 millions d'euros.
- les pertes au titre des écarts actuariels soit un montant de -39 millions d'euros.

27.4. Résultats non distribués

Les résultats non distribués s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012 (*)
Réserves de la société mère Aéroports de Paris :		
- Réserve légale	29 688	29 688
- Autres réserves	863 048	863 048
- Report à nouveau	701 256	634 463
Réserves consolidées	1 137 850	1 057 739
Résultat de la période (attribuable aux propriétaires de la société mère)	304 740	338 602
Total	3 036 583	2 923 540

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

27.5. Commentaires sur le tableau de variation des capitaux propres

Les dividendes versés se sont élevés à :

- 205 millions d'euros en 2013, soit 2,07 euros par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGO du 16 mai 2013 ;
- 174 millions d'euros en 2012, soit 1,76 euro par action, conformément à la 3^{ème} résolution de l'AGO du 3 mai 2012.

27.6. Dividendes proposés

Le montant des dividendes proposés avant l'autorisation de publication des états financiers et non comptabilisés en tant que distribution aux porteurs de capitaux propres dans les comptes 2013, s'élève à 183 077 114 euros, soit 1,85 euro par action.

La 2ème loi de finances rectificative pour 2012 a instauré en France une nouvelle contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés de 3% assise sur les revenus distribués. Le montant de l'impôt sur les sociétés additionnel associé à la proposition de distribution non encore approuvé et donc non encore comptabilisé représente 5 M€.

Note 28 - Autres provisions

Les autres provisions ont évolué comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Litiges	Autres provisions	Année 2013	Année 2012
Provisions au 1er janvier	20 194	61 627	81 821	73 335
Augmentations :	1 440	66 617	68 057	35 130
- Dotations	1 440	21 213	22 653	35 130
- Dotations aux provisions pour éléments non récurrents	-	43 190	43 190	-
- Autres augmentations	-	2 214	2 214	-
Diminutions:	(3 643)	(27 862)	(31 505)	(26 644)
- Provisions utilisées	-	(22 304)	(22 304)	(15 557)
- Provisions devenues sans objet	(3 643)	(5 558)	(9 201)	(11 073)
- Autres diminutions	-	-	-	(13)
Provisions au 31 décembre	17 991	100 382	118 373	81 821
<i>Dont :</i>				
- Part non courante	17 991	54 286	72 277	60 374
- Part courante	-	46 096	46 096	21 447

Les provisions pour litiges concernent divers litiges fournisseurs, des litiges sociaux et des litiges commerciaux.

Les dotations aux provisions pour éléments non récurrents concernent le Plan de Départ Volontaire décrits en notes 3.1 et 15.

Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour risques Clients et Fournisseurs.

Note 29 - Dettes financières

29.1. Détail des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'analysent ainsi à la clôture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Part non courante	Part courante	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante
Emprunts obligataires	3 470 773	3 059 921	410 852	3 189 613	2 889 676	299 937
Emprunts bancaires	564 495	561 500	2 995	605 403	564 457	40 946
Autres emprunts et dettes assimilées	29 842	26 798	3 044	28 813	26 749	2 064
Emprunts et dettes financières hors intérêts courus et dérivés	4 065 110	3 648 219	416 891	3 823 829	3 480 882	342 947
Intérêts courus non échus	89 126	-	89 126	90 632	-	90 632
Instruments financiers dérivés passif	22 458	953	21 505	38 780	2 129	36 651
Total emprunts et dettes financières	4 176 694	3 649 172	527 522	3 953 241	3 483 011	470 230

29.2. Endettement financier net

L'endettement financier net tel que défini par le Groupe Aéroports de Paris correspond aux montants figurant au passif du bilan sous les postes emprunts et dettes financières à long terme et emprunts et dettes financières à court terme, diminués des instruments dérivés actif et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Cet endettement financier net se présente ainsi à la clôture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Part non courante	Part courante	Au 31.12.2012	Part non courante	Part courante
Emprunts et dettes financières	4 176 694	3 649 172	527 522	3 953 241	3 483 011	470 230
Instruments financiers dérivés actif	(121 985)	(73 270)	(48 715)	(153 582)	(84 334)	(69 248)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 055 629)	-	(1 055 629)	(797 121)	-	(797 121)
Endettement financier net	2 999 080	3 575 902	(576 822)	3 002 538	3 398 677	(396 139)

29.3. Détail des emprunts obligataires et bancaires

Les emprunts obligataires et bancaires s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	Valeur nominale	Taux nominal	Taux effectif avant prise en compte des couvertures de juste valeur	Valeur de la dette en coût amorti	Incidence des couvertures de juste valeur	Valeur au bilan Au 31.12.2013	Juste valeur Au 31.12.2013
Emprunts obligataires :							
- ADP 6.375% 2008-2014	410 849	6.375%	6.54%	410 756	95	410 851	412 419
- ADP 3.125% CHF 250 M 2009-2015	203 649	3.125%	4.664%	203 397	-	203 397	213 463
- ADP CHF 200 M 2.5% 2010-2017	162 920	2.5%	Eur 3M + marge	162 719	10 668	173 387	175 228
- ADP 3.886% 2010-2020	500 000	3.886%	3.95%	484 264	-	484 264	570 972
- ADP 4% 2011-2021	400 000	4.0%	4.064%	398 287	19 903	418 190	466 788
- ADP 3.875% 2011-2022	400 000	3.875%	3.985%	396 896	-	396 896	460 976
- ADP 2,375% 2012 -2019	300 000	2.375%	2.476%	298 460	-	298 460	316 045
- ADP 3,125% 2012 -2024	500 000	3.125%	3.252%	494 410	-	494 410	543 760
- ADP 2,75% 2013 -2028	600 000	2.75%	2.846%	590 918	-	590 918	614 826
Total	3 477 418			3 440 107	30 666	3 470 773	3 774 477
Emprunts bancaires :							
- BEI 2003-2018	100 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	100 000	-	100 000	100 732
- BEI 2004-2019	220 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	220 000	-	220 000	221 844
- BEI 2004-2019	30 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	30 000	-	30 000	30 252
- BEI 2005-2020	130 000	Eur 3M + marge	Eur 3M + marge	130 000	-	130 000	131 100
- CALYON / CFF 2009-2014	47 940	Eur 3M + marge	3.217%	47 830	-	47 830	48 958
- Autres	37 000			36 665	-	36 665	42 677
Total	564 940			564 495	-	564 495	575 563

La juste valeur (M-To-M) est une valeur calculée par actualisation des flux futurs hors coupon couru. Cette valeur ne tient pas compte du spread de crédit d'ADP.

Note 30 - Instruments financiers

30.1. Catégories d'actifs et de passifs financiers

	Au 31.12.2013	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Autres actifs financiers non courants	138 695	-	-	5 870	59 555	-	36 808	36 462
Clients et comptes rattachés	554 711	-	-	-	554 711	-	-	-
Autres créances (3)	10 899	-	-	-	10 899	-	-	-
Autres actifs financiers courants	91 035	-	45 195	-	42 320	-	3 520	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 055 629	1 055 629	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	1 850 969	1 055 629	45 195	5 870	667 485	-	40 328	36 462
Emprunts et dettes financières à long terme	3 649 172	-	-	-	-	3 648 219	-	953
Fournisseurs et comptes rattachés	363 996	-	-	-	-	363 996	-	-
Autres dettes (3)	56 136	-	-	-	-	56 136	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	527 522	-	21 275	-	-	506 017	-	230
Total des passifs financiers	4 596 826	-	21 275	-	-	4 574 368	-	1 183

	Au 31.12.2012	Ventilation par catégories d'instruments financiers						
		Juste valeur		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés de couverture	
		Option JV (1)	Trading (2)				de juste valeur	de flux futurs
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Autres actifs financiers non courants	154 982	-	-	5 851	64 797	-	43 898	40 436
Clients et comptes rattachés	512 160	-	-	-	512 160	-	-	-
Autres créances (3)	12 681	-	-	-	12 681	-	-	-
Autres actifs financiers courants	111 252	-	65 654	-	42 004	-	3 594	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	797 121	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers	1 588 196	797 121	65 654	5 851	631 642	-	47 492	40 436
Emprunts et dettes financières à long terme	3 483 011	-	-	-	-	3 480 882	-	2 129
Fournisseurs et comptes rattachés	459 561	-	-	-	-	459 561	-	-
Autres dettes (3)	97 442	-	-	-	-	97 442	-	-
Emprunts et dettes financières à court terme	470 230	-	36 402	-	-	433 579	-	249
Total des passifs financiers	4 510 244	-	36 402	-	-	4 471 464	-	2 378

(1) Désignés comme tel à l'origine

(2) Désignés comme détenus à des fins de transaction

(3) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

La juste valeur des actifs et passifs s'avère généralement très proche des valeurs bilantielles, les valeurs comptables correspondant quasi systématiquement à une approximation raisonnable de cette juste valeur.

Dans le cadre de la détermination de la juste valeur des dérivés actifs, le risque de contrepartie (Crédit Valuation Adjustment - CVA) a été calculé au 31 décembre 2013 et son impact est jugé non significatif.

30.2. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées de la manière suivante en 2013 et 2012 :

	Au 31.12.2013		Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables
	Valeur au bilan	Juste valeur			
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actif :					
Actifs disponibles à la vente	5 870	5 870	-	5 870	-
Prêts et créances hors créances de location financement bailleur	72 974	72 000	-	72 000	-
Instruments dérivés	121 985	121 985	-	121 985	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 055 629	1 055 629	1 055 629	-	-
Passif :					
Emprunts obligataires	3 470 773	3 774 477	-	3 774 477	-
Emprunts bancaires	564 495	575 563	-	575 563	-
Autres emprunts et dettes assimilées	29 842	30 904	-	30 904	-
Intérêts sur emprunts	89 126	89 126	-	89 126	-
Instruments dérivés	22 458	22 458	-	22 458	-

	Au 31.12.2012		Niveau 1 Prix cotés sur des marchés actifs	Niveau 2 Prix basés sur des données observables	Niveau 3 Prix basés sur des données non observables
	Valeur au bilan	Juste valeur			
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Actif :					
Instruments dérivés	153 582	153 582	-	153 582	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	797 121	797 121	797 121	-	-
Passif :					
Emprunts obligataires	3 189 613	3 577 233	-	3 577 233	-
Emprunts bancaires	605 403	616 496	-	616 496	-
Intérêts sur emprunts	90 632	90 632	-	90 632	-
Instruments dérivés	38 780	38 780	-	38 780	-

30.3. Analyse des risques liés aux instruments financiers

30.3.1. Risques de taux

La répartition des dettes financières taux fixe / taux variable est la suivante :

	Au 31.12.2013		Au 31.12.2012	
	avant couverture	après couverture	avant couverture	après couverture
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Taux fixe	3 624 450	3 509 352	3 344 297	3 215 043
Taux variable	529 786	644 884	570 164	699 418
Emprunts et dettes financières hors dérivés	4 154 236	4 154 236	3 914 461	3 914 461

Analyse de sensibilité de la juste valeur pour les instruments à taux fixe :

Aéroports de Paris est soumis à la variabilité des charges futures sur la dette à taux variable. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Au 31 décembre 2013, Aéroports de Paris détient des instruments financiers dérivés de taux et de change (swaps et cross-currency swaps) pour une juste valeur de 122 millions d'euros figurant à l'actif dans les autres actifs financiers et 22 millions d'euros figurant au passif dans les emprunts et dettes financières.

Les montants notionnels des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur s'analysent ainsi :

(en milliers d'euros)	Échéances inférieures à 1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Au 31.12.2013	Juste valeur
Dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	-	134 750	-	134 750	40 328
Dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	47 940	165 800	-	213 740	35 279
Dérivés non qualifiés de couverture	-	700 000	400 000	1 100 000	23 920
Total	47 940	1 000 550	400 000	1 448 490	99 527

Le portefeuille de dérivés non qualifiés de couverture est exclusivement constitué de swaps retournés figeant une marge fixe. Cette partie de portefeuille de dérivés est donc très peu sensible à la variation des taux d'intérêt. Une baisse instantanée des taux d'intérêt de 1% au 31 décembre 2013 générerait une hausse de la juste valeur des dérivés de 7 millions d'euros en contrepartie d'un produit financier.

Quant aux dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie, une baisse instantanée des taux d'intérêts de 1% entraînerait une hausse de la juste valeur de ces dérivés de 1 million d'euros en contrepartie des autres éléments de résultat global.

30.3.2. Risques de change

La répartition des actifs et passifs financiers par devises est la suivante après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux adossés aux emprunts obligataires émis en francs suisses :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2013	Euro	USD	AED	JOD	MUR	Autres devises
Autres actifs financiers non courants	138 695	109 502	21 251	-	924	6 970	48
Clients et comptes rattachés	554 712	531 590	3 295	5 044	6 304	13	8 466
Autres créances (1)	10 899	9 969	41	675	135	-	79
Autres actifs financiers courants	91 035	90 140	20	-	-	859	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 055 629	1 043 693	6 044	2 634	1 024	19	2 215
Total des actifs financiers	1 850 971	1 784 894	30 651	8 353	8 387	7 862	10 823
Emprunts et dettes financières à long terme	3 649 172	3 649 172	-	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	363 996	356 092	1 062	5 425	-	56	1 361
Autres dettes (1)	56 137	50 172	442	194	118	5	5 206
Emprunts et dettes financières à court terme	527 522	527 301	2	115	-	-	104
Total des passifs financiers	4 596 827	4 582 737	1 506	5 734	118	61	6 671

(1) Les autres créances et autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits et obligations contractuels, tels que les créances et dettes fiscales et sociales.

Les autres devises portent principalement sur le dirham des Emirats Arabes Unis (AED), le rial d'Arabie Saoudite (SAR), le dinar de Jordanie (JOD) et le rial d'Oman (OMR).

Les cours de change utilisés pour la conversion des états financiers des filiales, coentreprises et entreprises associées étrangères sont les suivants :

	Au 31.12.2013		Au 31.12.2012	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar des États-Unis (USD)	0,73201	0,75341	0,75792	0,77838
Peso mexicain (MXN)	0,05646	0,05915	0,05819	0,05917
Nouvelle Livre turque (TRY)	0,35300	0,39663	0,42461	0,43206
Dinar jordanien (JOD)	1,03552	1,06367	1,06792	1,09785
Dinar libyen (LYD)	0,59358	0,59510	0,60067	0,62095
Dirham marocain (MAD)	0,08900	0,08953	0,08960	0,09014
Rouble russe (RUB)	0,02220	0,02368	0,02480	0,02506
Kuna croate (HRK)	0,13095	0,13197	0,13232	0,13296
Roupie mauricienne (MUR)	0,02450	0,02447	0,02481	0,02595

30.3.3. Risques de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit au 31 décembre 2013 :

(en milliers d'euros)	Montant au bilan Au 31.12.2013	Total des échéances contractuelles Au 31.12.2013	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	3 470 773	3 477 418	410 849	366 569	2 700 000
Emprunts bancaires	564 495	564 940	47 940	100 000	417 000
Dépôts et cautionnements reçus	16 713	16 713	16	577	16 120
Autres emprunts et dettes assimilées	10 761	11 470	659	2 475	8 336
Intérêts sur emprunts	89 126	972 756	131 866	413 724	427 166
Concours bancaires courants	2 368	2 368	2 368	-	-
Emprunts et dettes financières hors dérivés	4 154 236	5 045 665	593 698	883 345	3 568 622
Fournisseurs et comptes rattachés	363 996	363 996	363 996	-	-
Autres dettes (1)	56 136	56 136	56 136	-	-
Dettes en coût amorti	4 574 368	5 465 797	1 013 830	883 345	3 568 622
Swaps de couverture :					
- Décaissements		324 034	10 650	313 384	
- Encaissements		(395 836)	(10 616)	(385 220)	
	(75 607)	(71 802)	34	(71 836)	-
Swaps de trading :					
- Décaissements		101 599	30 513	36 431	34 655
- Encaissements		(126 557)	(35 749)	(47 701)	(43 107)
	(23 920)	(24 958)	(5 236)	(11 270)	(8 452)
Total	4 474 841	5 369 037	1 008 628	800 239	3 560 170

(1) Les autres dettes excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des obligations contractuelles, tels que les dettes fiscales et sociales.

L'échéancier des prêts et créances se présente ainsi au 31 décembre 2013 :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2013	0 - 1 an	1 - 5 ans	Plus de 5 ans
Créances & comptes-courants sur des entreprises mises en équivalence	38 032	34 420	2 142	1 470
Autres créances et intérêts courus rattachés à des participations	24 553	1 000	4 367	19 186
Prêts, dépôts et cautionnements	9 919	2 123	4 841	2 955
Créances de location financement bailleur	28 901	4 307	14 151	10 443
Autres actifs financiers	470	470	-	-
Clients et comptes rattachés	554 711	554 711	-	-
Autres créances (1)	10 899	10 899	-	-
Prêts et créances	667 485	607 930	25 501	34 054

(1) Les autres créances excluent tous les comptes qui ne constituent pas, au sens d'IAS 32, des droits contractuels, tels que les créances fiscales et sociales.

Les intérêts sur emprunts à taux variable ont été calculés sur la base des taux Forward calculés sur les derniers taux Euribor connus lors de l'établissement des comptes consolidés.

30.3.4. Risques de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Actifs financiers disponibles à la vente	5 870	5 851
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	45 195	65 654
Prêts et créances à moins d'un an	607 930	566 844
Prêts et créances à plus d'un an	59 555	64 797
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 055 629	797 121
Swap de taux d'intérêt utilisés comme couverture	76 790	87 928
Total	1 850 969	1 588 196

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par types de clients, est la suivante :

(en milliers d'euros)	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Air France	117 954	112 748
Easy Jet	9 252	7 576
Federal Express Corporation	6 134	7 029
Autres compagnies aériennes	96 296	101 314
Sous-total compagnies aériennes	229 636	228 667
Direction Générale de l'Aviation Civile	115 193	82 505
Société de Distribution Aéroportuaire	27 661	24 829
Autres clients et comptes rattachés	182 221	176 159
Autres prêts et créances à moins d'un an	53 219	54 684
Total prêts et créances à moins d'un an	607 930	566 844

L'antériorité des créances courantes se présente ainsi au 31 décembre 2013 :

Créances non échues	468 718
Créances échues et non dépréciées :	
- depuis 1 à 30 jours	12 313
- depuis 31 à 90 jours	82 109
- depuis 91 à 180 jours	8 157
- depuis 181 à 360 jours	10 789
- depuis plus de 360 jours	25 844
Prêts et créances à moins d'un an (selon échéancier en note 31.3.3)	607 930

L'évolution des dépréciations de créances commerciales est détaillée en Note 24.

Les créances présentant une antériorité anormale sont analysées individuellement et peuvent en fonction du risque identifié et de la situation financière du client, justifier la comptabilisation d'une provision. Sur la base de l'historique des taux de défaillance, le Groupe estime qu'aucune dépréciation ni perte de valeur complémentaire n'est à comptabiliser au titre des créances commerciales non échues ou échues et non dépréciées.

30.4. Compensation des instruments financiers

Les contrats d'instruments dérivés du Groupe peuvent prévoir un droit de compensation si des événements particuliers surviennent tels qu'un changement de contrôle ou un événement de crédit

En revanche, ces contrats ne prévoient pas d'accord de compensation globale conférant un droit juridiquement exécutoire de compenser les instruments financiers, ni d'accord de collatéralisation.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments dérivés actif et passif et l'effet des accords de compensation mentionnés ci-avant au 31 décembre 2013 :

	Valeurs brutes comptables avant compensation (a)	Montants bruts compensés comptablement (b)	Montants nets présentés au bilan (c) = (a) - (b)	Effet des autres accords de compensation (ne répondant pas aux critères de compensation d'IAS 32) (d)		Exposition nette (c) - (d)
				Instruments financiers	Juste valeur des collatéraux	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
- dérivés : swap de taux	45 195	-	45 195	(22 458)	-	22 737
- dérivés : swap de change	76 790	-	76 790	-	-	76 790
Total des dérivés actif	121 984	-	121 984	(22 458)	-	99 527
- dérivés : swap de taux	(22 458)	-	(22 458)	22 458	-	-
Total des dérivés passif	(22 458)	-	(22 458)	22 458	-	-

Note 31 - Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants se décomposent ainsi à la clôture de la période :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Subventions d'investissements	38 686	44 148
Option d'achat des intérêts minoritaires	30 715	29 627
Total	69 401	73 775

Le poste "Option d'achat des intérêts minoritaires" concerne Roissy Continental Square et Ville Aéroportuaire Immobilier 1.

Note 32 - Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Fournisseurs d'exploitation	209 906	234 417
Fournisseurs d'immobilisations	154 090	225 144
Total	363 996	459 561

L'exposition des dettes fournisseurs et autres créiteurs du Groupe aux risques de change et de liquidité est présentée dans la Note 30.

Note 33 - Autres dettes et produits constatés d'avance

Le détail des autres dettes et produits constatés d'avance est le suivant :

<i>en milliers d'euros</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 516	3 662
Dettes sociales	207 576	190 863
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	53 959	71 452
Avoirs à établir	15 901	13 916
Autres dettes	38 719	79 864
Produits constatés d'avance	158 660	163 684
Total	476 331	523 441

Les Autres dettes incluent notamment les aides aux riverains s'élevant à 23 millions d'euros au 31 décembre 2013 (59 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les produits constatés d'avance comprennent principalement :

- des redevances domaniales, soit 70 millions d'euros au 31 décembre 2013 (75 millions d'euros au 31 décembre 2012) ;
- la location du terminal T2G, soit 39 millions d'euros au 31 décembre 2013 (42 millions d'euros au 31 décembre 2012) ;
- le bail à construction SCI Aéroville, soit 16 millions d'euros au 31 décembre 2013 (12 millions d'euros au 31 décembre 2012) ;
- la location du Trieur-Bagage Est, soit 14 millions d'euros au 31 décembre 2013 (15 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Note 34 - Flux de trésorerie

34.1. Définition de la trésorerie

La trésorerie, dont les variations sont analysées dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose comme suit :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 055 629	797 121
Concours bancaires courants (1)	(2 368)	(1 228)
Trésorerie (selon tableau des flux de trésorerie)	1 053 261	795 893

(1) figurant dans les Passifs courants en Emprunts et dettes financières à court terme

34.2. Charges (produits) sans effet sur la trésorerie

	Année 2013	Année 2012 (*)
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Amortissements, dépréciations et provisions	450 304	412 914
Plus-values nettes de cession d'actifs immobilisés	(2 086)	209
Résultat des entreprises mises en équivalence opérationnelles	(42 744)	(37 981)
Autres	8 439	(6 422)
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	413 913	368 720

(*) Chiffres retraités conformément à IAS19 révisée (note 3.3) et au changement de méthode décrit en note 12.2.5

34.3. Variation du besoin en fonds de roulement

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Augmentation des stocks	(1 027)	5 158
Augmentation des clients et autres débiteurs	(42 660)	128 271
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	(50 291)	(25 487)
Variation du besoin en fonds de roulement	(93 978)	107 942

34.4. Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Acquisition de filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	-	(739 569)

En 2012, les filiales et participations entrées dans le périmètre du Groupe Aéroports de Paris sont principalement TAV Airports (667 millions d'euros), TAV construction (38 millions d'euros) ainsi que le sous-groupe Nomadvance (25 millions d'euros).

34.5. Investissements corporels et incorporels

Le montant des investissements corporels et incorporels s'analyse ainsi :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Investissements incorporels (cf. note 20)	22 044	31 596
Investissements corporels (cf. note 21)	421 407	612 443
Immeubles de placement (cf. note 22)	372	2 530
Investissements corporels et incorporels (selon tableau des flux de trésorerie)	443 823	646 569

Le détail de ces investissements s'établit ainsi :

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Rénovation et qualité	167 486	180 444
Frais d'Etudes et de Surveillance de Travaux (FEST)	81 859	83 143
Développement des capacités	74 009	190 638
Restructuration	48 595	66 449
Sûreté	40 592	63 590
Développement immobilier	18 741	60 931
Autres	12 541	1 374
Total	443 823	646 569

Les projets majeurs réalisés par Aéroports de Paris en 2013 concernent :

- Sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, les investissements ont principalement porté sur :
 - la mise en service de la galerie de liaison entre le terminal 2F et 2E,
 - la poursuite de la reconfiguration du seuil 08L du doublet sud de la plate-forme,
 - la mise en service de la rénovation complète du satellite 5 de CDG1,
 - le démarrage de la mise en place de l'alimentation en 400HZ de CDG1,
 - la refonte des commerces du terminal 2F,
 - la poursuite du bâtiment de liaison entre les terminaux 2A et 2C,
 - la création d'un passage sous la voie Echo.
- Sur l'aéroport de Paris-Orly, les investissements ont porté principalement sur :
 - la création d'une nouvelle caserne SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs),
 - la mise en service de l'aire Québec au large d'Orly Ouest,
 - les aménagements des linéaires d'Orly Ouest et Sud,
 - le lancement des travaux des marais filtrant pour les eaux glycolées,
 - la mise en service de nouvelles capacités d'embarquement à Orly Sud et du satellite A,
 - l'optimisation de l'IFBS (Inspection Filtrage de Bagages en Soute) du Hall1 d'Orly Ouest,
 - la mise en service d'un 3^{ème} tapis bagages à Orly Sud.

34.6. Dividendes reçus

	Année 2013	Année 2012
<i>(en milliers d'euros)</i>		
TAV AIRPORTS (Turquie)	22 275	-
SCHIPHOL GROUP (Pays Bas)	8 669	7 800
SDA (France)	2 585	8 288
Autres	1 472	1 097
Total	35 001	17 185

Note 35 - Informations relatives aux parties liées

Les transactions et soldes entre les filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminés en consolidation et ne sont pas présentés dans cette note.

Les principaux soldes relatifs aux sociétés mises en équivalence portent sur des créances dont le détail est donné en Note 23. Quant aux transactions effectuées avec ces dernières sociétés au cours de la période, elles ne s'avèrent pas significatives.

De la même façon, les transactions effectuées avec les autres sociétés contrôlées par l'Etat et avec lesquelles Aéroports de Paris a des administrateurs communs ne sont pas significatives.

La rémunération des mandataires sociaux de la société-mère se présente ainsi au titre des exercices 2013 et 2012 :

Dirigeant concerné (en milliers d'euros)	Fonction	Avantages à court terme (1)		Avantages à court terme (1)		TOTAL 2013	
		BRUT		CHARGES		Dû	Versé
		Dû	Versé	Dû	Versé		
Augustin DE ROMANET DE BEAUNE	Président Directeur Général	455	355	213	166	668	521
Total		455	355	213	166	668	521

Dirigeant concerné (en milliers d'euros)	Fonction	Avantages à court terme (1)		Avantages à court terme (1)		TOTAL 2012	
		BRUT		CHARGES		Dû	Versé
		Dû	Versé	Dû	Versé		
Pierre GRAFF *	Président Directeur Général	491	566	157	181	648	747
Augustin DE ROMANET DE BEAUNE **	Président Directeur Général	33	33	12	12	45	45
François RUBICHON ***	Directeur Général Délégué	407	455	137	153	544	608
Total		931	1 054	306	346	1 237	1 400

* Du 1er janvier au 11 novembre

** Du 29 novembre au 31 décembre

*** Du 1er janvier au 28 novembre

(1) Par Avantages à court terme, il faut entendre la rémunération proprement dite, les congés payés, les primes, l'intéressement, les avantages en nature et la participation des salariés.

La rémunération des autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux) s'est élevée à 2,6 million d'euros au titre de 2013 (1,8 million d'euros au titre de 2012).

Les mandataires sociaux et autres membres du Comité exécutif n'ont bénéficié d'aucun paiement en actions en 2012 et 2013. Le Président Directeur Général ne bénéficie d'aucun régime spécifique de retraite, ni de prime de départ.

Le 29 novembre 2012, le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur François Rubichon a pris fin. Un montant de 300 000€ brut lui a été versé en 2013 dans le cadre de l'autorisation consentie à cet effet par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en ce domaine.

D'autre part des provisions au titre des indemnités de départ en retraite et d'un régime de retraite supplémentaire sont constituées pour les autres membres du Comité exécutif (hors mandataires sociaux). Le montant provisionné au 31 décembre 2013 au titre de ces personnes s'élève au total à 1 million d'euros (0,7 million d'euros au 31 décembre 2012).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2008 a voté l'attribution de jetons de présence aux administrateurs non-salariés. Pour l'exercice 2013, ces jetons de présence seront versés en 2014 pour un montant de 126 milliers d'euros. Au titre de 2012, les jetons de

présence ont été versés en 2013 pour 120 milliers d'euros. Les administrateurs non-salariés n'ont perçu aucun autre avantage distribué par Aéroports de Paris. Les administrateurs salariés ont uniquement perçu leurs salaires et autres avantages du personnel dans le cadre des rémunérations normales prévues par le statut du personnel d'Aéroports de Paris.

Note 36 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan et les actifs et passifs éventuels se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Engagements donnés		
Avals, cautions	3 164	3 429
Garanties à première demande	35 481	34 624
Suretés hypothécaires	48 192	68 310
Engagements irrévocables d'acquisitions d'immobilisations	127 981	161 452
Autres	12 902	7 340
Total	227 720	275 155
Engagements reçus		
Avals, cautions	37 398	44 389
Garanties à première demande	186 171	180 298
Autres	14 300	14 300
Total	237 869	238 987

Les avals et cautions correspondent principalement à des cautions accordées sur prêts au personnel, ainsi qu'à des garanties accordées par Aéroports de Paris pour le compte d'ADP Ingénierie et d'Aéroports de Paris Management au bénéfice de divers clients de ces filiales.

Les garanties à première demande ont été exclusivement données par les filiales ADP Ingénierie et Aéroports de Paris Management au titre de la bonne exécution de leurs contrats internationaux.

Les engagements donnés aux salariés du Groupe sont présentés en Note 12.1.

Les engagements reçus proviennent principalement des garanties reçues des bénéficiaires d'AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public), de baux civils et de concessions commerciales, ainsi que de fournisseurs.

En application de l'article 53 du cahier des charges d'Aéroports de Paris, le ministre chargé de l'aviation civile dispose d'un droit de refus sur une éventuelle opération d'apport, de cession ou de création de sûreté qui concernerait certains terrains – ainsi que les biens qu'ils supportent – appartenant à Aéroports de Paris. Les terrains concernés par cette disposition sont délimités par ce même cahier des charges.

Enfin, la loi du 20 avril 2005 prévoit que dans le cas où serait prononcée la fermeture, partielle ou totale, à la circulation aérienne d'un des aérodromes détenus par Aéroports de Paris, un pourcentage de 70 % de la plus-value entre le prix de marché de ces actifs et leur valeur dans les comptes de l'entreprise soit versé à l'Etat. Cette disposition concerne notamment les Aéroports d'Aviation Générale.

Note 37 - Honoraires des commissaires aux comptes

Les montants des honoraires de commissaires aux comptes enregistrés en 2013 et 2012 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31.12.2013		Au 31.12.2012	
	KPMG	ERNST & YOUNG	KPMG	ERNST & YOUNG
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	537	438	512	379
- société-mère	320	369	313	321
- filiales intégrées globalement	217	69	199	58
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :	115	292	110	341
- société-mère	115	87	110	341
- filiales intégrées globalement	-	205	-	-
TOTAL	652	730	622	720

Note 38 - Liste des sociétés du périmètre de consolidation

Entités	Activités	Pays	% d'intérêt	% contrôle	Filiale de
AÉROPORTS DE PARIS	Multi-activités	France	MÈRE	MÈRE	
FILIALES (intégrées globalement)					
ADP INGENIERIE	Autres activités	France	100,00%	100,00%	ADP
ADPI MIDDLE EAST	Autres activités	Liban	80,00%	80,00%	ADPI
ADPI LIBYA	Autres activités	Libye	65,00%	65,00%	ADPI
ADPI RUSSIE	Autres activités	Russie	100,00%	100,00%	ADPI
AÉROPORTS DE PARIS MANAGEMENT	Participations aéroportuaires	France	100,00%	100,00%	ADP
JORDAN AIRPORT MANAGEMENT	Participations aéroportuaires	Jordanie	100,00%	100,00%	ADPM
ADPM MAURITIUS	Participations aéroportuaires	République de Maurice	100,00%	100,00%	ADPM
HUB ONE	Autres activités	France	100,00%	100,00%	ADP
NOMADVANCE	Autres activités	France	100,00%	100,00%	HUB ONE
COEUR D'ORLY INVESTISSEMENT	Immobilier	France	100,00%	100,00%	ADP
COEUR D'ORLY COMMERCES INVESTISSEMENT	Immobilier	France	100,00%	100,00%	CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENT
ROISSY CONTINENTAL SQUARE	Immobilier	France	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AEROPORTUAIRE IMMOBILIER	Immobilier	France	100,00%	100,00%	ADP
VILLE AEROPORTUAIRE IMMOBILIER 1	Immobilier	France	100,00%	100,00%	VAI
ALYZIA SURETÉ	Autres activités	France	100,00%	100,00%	ALYZIA
AÉROPORTS DE PARIS INVESTISSEMENT	Immobilier	France	100,00%	100,00%	ADP
AÉROPORTS DE PARIS INVESTISSEMENT NEDERLAND BV	Immobilier	Pays-Bas	100,00%	100,00%	ADP INVESTISSEMENT
TANK INTERNATIONAL LUX	Participations aéroportuaires	Luxembourg	100,00%	100,00%	ADP
TANK HOLDING ÖW	Participations aéroportuaires	Autriche	100,00%	100,00%	TANK INT. LUX
TANK ÖWA ALPHA GmbH	Participations aéroportuaires	Autriche	100,00%	100,00%	TANK HOLDING ÖW
TANK ÖWC BETA GmbH	Autres activités	Autriche	100,00%	100,00%	TANK HOLDING ÖW
AMS - Airport Management Services (OSC)	Participations aéroportuaires	Croatie	100,00%	100,00%	ADPM

Entités	Activités	Pays	% d'intérêt	% contrôle	Filiale de
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence opérationnelles)					
SCHIPHOL GROUP	Participations aéroportuaires	Pays-Bas	8,00%	8,00%	ADP
TAV HAVALIMANLARI HOLDING (TAV AIRPORTS)	Participations aéroportuaires	Turquie	38,00%	38,00%	TANK ÖWA ALPHA Gmbh
TAV YATIRIM HOLDING (TAV CONSTRUCTION)	Autres activités	Turquie	49,00%	49,00%	TANK ÖWA BETA Gmbh
TRANSPORT BEHEER	Immobilier	Pays-Bas	40,00%	40,00%	ADP INVESTISSEMENT
TRANSPORT CV	Immobilier	Pays-Bas	40,00%	40,00%	ADP INVESTISSEMENT BV
SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION AÉROPORTUAIRE	Commerces & services	France	50,00%	50,00%	ADP
SCI COEUR D'ORLY BUREAUX	Immobilier	France	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY INVESTISSEMENT
SNC COEUR D'ORLY COMMERCES	Immobilier	France	50,00%	50,00%	CŒUR D'ORLY COMM. INVEST.
MÉDIA AÉROPORT DE PARIS	Commerces & services	France	50,00%	50,00%	ADP
RELAY@ADP	Commerces & services	France	50,00%	50,00%	ADP
ADPLS PRESIDENCE	Commerces & services	France	50,00%	50,00%	ADP
ZAIC-A LIMITED	Participations aéroportuaires	Royaume-Uni	26,47%	20,77%	ADPM & TAV AIRPORTS
UPRAVITELJ ZRAČNE LUKE ZAGREB	Participations aéroportuaires	Croatie	26,47%	20,77%	ZAIC-A LIMITED
MEDUNARODNA ZRAČNA LUKA ZAGREB	Participations aéroportuaires	Croatie	26,47%	20,77%	ZAIC-A LIMITED
CONSORCIO PM TERMINAL TOCUMEN SA	Autres activités	Panama	36,00%	36,00%	ADP INGENIERIE
ENTREPRISES ASSOCIÉES (mises en équivalence non opérationnelles)					
SCI ROISSY SOGARIS	Immobilier	France	40,00%	40,00%	ADP
ALYZIA HOLDING	Autres activités	France	20,00%	20,00%	ADP
ALYZIA	Autres activités	France	20,00%	20,00%	ALYZIA HOLDING
CIRES TELECOM	Autres activités	Maroc	49,00%	49,00%	HUB ONE
BOLLORÉ TELECOM	Autres activités	France	10,52%	10,52%	HUB ONE
LIÈGE AIRPORT	Participations aéroportuaires	Belgique	25,60%	25,60%	ADPM
SETA	Participations aéroportuaires	Mexique	25,50%	25,50%	ADPM

Note 39 - Événements postérieurs à la clôture

Il n'y pas d'évènements postérieurs à la clôture connus à cette date.